

EVALUATION TERRITORIALE VILLE DE KAYA

NOVEMBRE 2020



UNHCR
The UN Refugee Agency

Photographie réalisée par Luc SOENEN, pour la DG ECHO, un SAT de la ville de Kaya en novembre 2020

REACH Informing
more effective
humanitarian action

Evaluation territoriale Kaya (ABA)

Réalisée par REACH Initiative (REACH) en collaboration avec le Haut-Commissariat pour les réfugiés (UNHCR) et ACTED.

A propos de REACH

REACH facilite l'élaboration d'outils et de produits d'information visant à renforcer les capacités des acteurs humanitaires à prendre des décisions informées lors de situations d'urgence, de redressement et de développement.

Pour ce faire, les méthodes utilisées par REACH incluent la collecte de données primaires, suivie d'une analyse approfondie de celles-ci. Toutes les activités sont menées dans le cadre des mécanismes de coordination inter-agences. REACH est une initiative conjointe d'IMPACT Initiatives, d'ACTED et de l'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche – Programme opérationnel pour les applications satellitaires (UNITAR-UNOSAR).

Pour plus d'informations, veuillez consulter notre site internet : www.reach-initiative.org. Vous pouvez nous contacter directement à : geneva@reach-initiative.org et nous suivre sur Twitter : @REACH_info.

Aperçu

La ville de Kaya est la capitale de la région Centre-Nord ; elle est située à une centaine de kilomètres au nord-est de Ouagadougou. Depuis janvier 2019, elle a accueilli de nombreuses personnes déplacées internes (PDI), arrivées massivement du nord de la ville pour fuir les violences perpétrées par les groupes armés au niveau de la zone dite des "3 frontières". Ces PDI se sont installées principalement au sein du tissu urbain de la ville, dans les zones périphériques. Les zones d'installation se sont étendues à chaque nouvelle vague de déplacement. Certains ménages PDI ont été accueillis en familles d'accueil, appartenant aux communautés non déplacées mais aussi PDI. D'autres se sont construits des abris aux alentours de ces quartiers, dans des zones non loties¹. Au total, ce sont 104 813 PDI qui vivaient dans la commune de Kaya en septembre 2020² concentrés dans 5 endroits spécifiques de la ville. Ces lieux d'installation ont par la suite été reconnus par l'Action Sociale de Kaya comme des sites d'accueil temporaires (SAT), pris en compte dans la présente évaluation. Les différentes modalités d'installation citées précédemment se retrouvent toutes au sein des 5 SAT de la ville de Kaya.

Dans ce contexte, la pression sur les services et les infrastructures sociocommunautaires de base situés dans les SAT, et utilisés par les habitants de ces SAT, s'est fortement accentuée. La réhabilitation et la restructuration de l'offre de services et d'infrastructures sociocommunautaires de base est donc devenue l'une des priorités pour les autorités de la ville et les acteurs humanitaires pour répondre aux besoins des populations urbaines³. REACH en partenariat avec le Haut Commissariat pour les Réfugiés (HCR) et ACTED a conduit une évaluation territoriale de la ville de Kaya. Celle-ci vise à obtenir un profil détaillé et opérationnel de la ville, avec un focus sur les ménages vivant sur les SAT (population non déplacée comme PDI) et leur accès aux services sociocommunautaires de base ainsi que leurs besoins prioritaires. Au final les résultats obtenus doivent servir de base aux acteurs opérationnels de l'aide pour le développement d'une stratégie d'intervention informée.

Elle a été réalisée selon une approche mixte, mêlant des outils de cartographie, ainsi que des composantes qualitatives et quantitatives. La

cartographie a permis la réalisation d'une carte de couverture des infrastructures sociocommunautaires de base disponibles sur les SAT et celles utilisées par leurs habitants mais situées à l'extérieur des SAT. Le volet quantitatif incluait : un questionnaire informateurs clés (IC, 113 interrogés) au niveau des différentes infrastructures sociocommunautaires de base, un questionnaire ménages (197 ménages interrogés) auprès des populations non déplacées et déplacées internes vivant sur les SAT. Le volet qualitatif comprenait : un groupe de discussion mixte au niveau de chaque SAT, rassemblant des PDI, un questionnaire semi-structuré auprès d'un IC travaillant pour les autorités locales de la ville, un questionnaire semi-structuré auprès de 2 IC membre d'organisations de la société civile au niveau de la ville de Kaya. Les résultats obtenus auprès des IC et dans le cadre des outils qualitatifs sont indicatifs des tendances au niveau des SAT de la ville de Kaya. Les données obtenues auprès des ménages sont représentatives au niveau de la ville de Kaya pour les populations vivant sur les SAT, avec un niveau de confiance de 95% et une marge d'erreur de 10% pour chaque groupe de population évalué (non

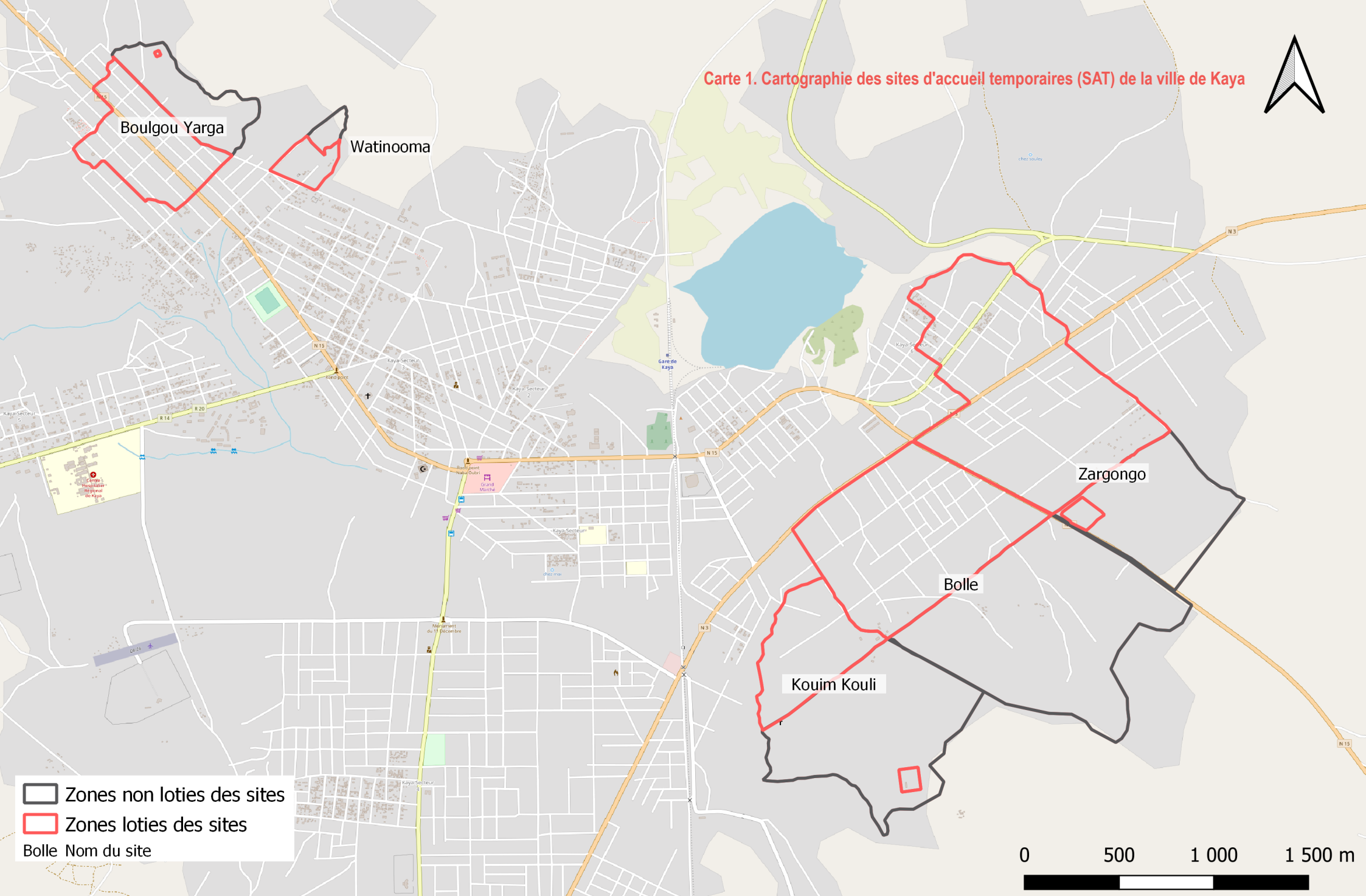
déplacée et PDI) vivant sur les SAT. La collecte de données s'est déroulée du 13 au 27 octobre 2020.

¹ Zone non lotie : zone où les ménages PDI construisent des abris à leur arrivée, dans des installations spontanées

² Conseil National de Secours d'Urgence et de Réhabilitation (CONASUR), Enregistrement des personnes déplacées internes, novembre 2020

³ Données obtenues lors des entretiens semi-structurés auprès des autorités locales et des membres de la société civile

Carte 1. Cartographie des sites d'accueil temporaires (SAT) de la ville de Kaya



Tendances observées

Le maillage d'infrastructures au niveau des SAT est globalement satisfaisant, bien que l'arrivée de PDI au cours des 2 dernières années ait contribué à accroître la pression sur les services et à détériorer en partie les conditions de vie des ménages. Ainsi, des difficultés particulières dues à de fortes fréquentations ont été enregistrées au niveau des points d'eau et des établissements scolaires, en particulier pour les ménages PDI. En outre, il semblerait que le maillage d'infrastructures sociocommunitaires de base soit moins développé dans les zones non loties que sur les zones loties (voir cartographie des infrastructures).

Le surpeuplement des abris induit également de nombreux risques, notamment en matière de protection. Cependant, la situation est particulièrement préoccupante en ce qui concerne l'accès aux moyens de subsistance. Ce manque de moyens financiers se traduit notamment par des barrières d'accès aux biens alimentaires, qui ressort comme étant le besoin prioritaire des ménages.

Les résultats indiquent des besoins plus étendus pour les ménages déplacés (assainissement, abris, activités génératrices de revenus (AGR)). En résulte une aide humanitaire leur étant principalement

destinée. Néanmoins, les acteurs humanitaires pourraient renforcer le processus de ciblage des bénéficiaires pour que celui-ci ne devienne pas une source de tensions entre les communautés, alors que la cohésion sociale semble actuellement relativement bonne au niveau des SAT.

Démographie

- En moyenne, la taille des ménages des SAT est plus élevée que les données nationales (7 membres)⁴. Les ménages PDI comptaient **13 membres**, dont plus de la moitié avaient moins de 18 ans. La proportion importante de membres âgés de moins de 18 ans peut induire des vulnérabilités spécifiques.
- Dans 53% des ménages des 2 communautés, au moins un membre était considéré comme vulnérable⁵. Au total, 20% de ménages PDI comme non déplacés étaient dirigés par une femme. Parmi les ménages non déplacés, **50% déclaraient que la cheffe de ménage n'était pas mariée** : 44% car elle était veuve et 6% car elle était célibataire. Les vulnérabilités spécifiques de ces ménages devraient donc continuer à être considérées avec une attention particulière.

Dynamiques de déplacements

- La problématique sécuritaire semble être au cœur des préoccupations des ménages. Dans plus de 9 cas sur 10, les ménages PDI ont rapporté que la principale raison de déplacement était liée à **des violences dans leur localité d'origine**. De plus, les participants aux groupes de discussion ont souligné leur inquiétude face aux violences dans leur localité d'origine.
- Les déplacements rapportés par les ménages PDI étaient principalement intra-régionaux. Ainsi parmi les ménages déplacés, 57% sont originaires de la région Centre-Nord, 42% du Sahel et 1% de l'Est.

Eau, hygiène et assainissement (EHA)

- Au total, 59 points d'eau et 5 latrines communautaires ont été identifiés dans les SAT ou à proximité directe des SAT. Alors que toutes les latrines étaient fonctionnelles, **46 des 59 points d'eau identifiés étaient fonctionnels** selon les IC.
- Malgré la présence importantes de points d'eau fonctionnels sur l'ensemble des SAT, 31% des

ménages non déplacés et 41% des ménages PDI ont rapporté que leurs besoins en eau sont insuffisamment couverts. Les données quantitatives et qualitatives récoltées soulignent également une pression importante sur les points d'eau.

- Les besoins en assainissement semblent être plus préoccupants parmi les ménages PDI : 36% ont indiqué ne pas avoir accès à des latrines, contre 5% des ménages non déplacés.

Abris et articles ménagers essentiels (AME)

- La qualité des abris dans les SAT de Kaya semble relativement satisfaisante : près de 2 tiers des ménages PDI ont indiqué vivre dans des maisons en dur. Cependant 15% ont rapporté disposer de Refugee Housing Units (RHU)⁶.
- Environ **un tiers des ménages non déplacés ont rapporté héberger des PDI**⁷. Dans la majorité des groupes de discussion, il est ressorti que les PDI vivaient principalement entre eux et partageaient des abris.
- L'espace au niveau des abris est le principal

⁴ Institut national de la statistique et de la démographie, Enquête multisectorielle continue (EMC) 2014 : Caractéristiques sociodémographiques de la population, novembre 2015

⁵ Personnes vulnérables prises en compte : personnes en situation de handicap, femmes enceintes ou allaitantes, enfants séparés ou non accompagnés. Les personnes atteintes de maladies chroniques n'ont pas été prises en compte ici

⁶ Refugee Housing Units : abri autonome, durable et viable, conçu grâce à une collaboration entre le HCR, l'entreprise sociale Better Shelter et la Fondation IKEA. Les RHU disposent de panneaux pour composer les chambres, d'un coin cuisine, d'une porte verrouillable et d'une lampe LED qui fournit plus de 6 heures de lumière (source : [site HCR](#))

⁷ Cette proportion comprend les ménages non déplacés hébergeant des ménages PDI dans leur cours et mettant à disposition des espaces de leurs parcelles pour les ménages PDI



sujet de préoccupation cité par les ménages. **69% des ménages PDI et 40% des ménages non déplacés ont déclaré ne pas disposer de suffisamment d'espace dans l'abri pour tous leurs membres.** Par conséquent, 51% des ménages PDI et 22% des ménages non déplacés comptent au moins un membre contraint de dormir dehors par manque d'espace.

- L'accès aux AME semble relativement mauvais. **67% des ménages PDI et 45% des ménages non déplacés ont rapporté avoir eu des difficultés à se procurer les AME** dont ils avaient besoin au cours des 3 mois précédant la collecte de données.

Santé

- L'accès aux services de santé semble relativement satisfaisant puisque **95% des ménages PDI et 99% des ménages non déplacés ont déclaré avoir accès à des services de santé adéquats** au moment de la collecte de données⁸. De plus, il fallait en moyenne moins d'une journée pour obtenir une consultation selon les ménages (99%

des ménages PDI et 95% des ménages non déplacés).

- Au total, **9 centres de santé, tous fonctionnels**, ont été identifiés comme utilisés par les ménages vivant dans les SAT. Sur ces 9 centres, 5 se situent sur les SAT.
- En revanche, malgré les besoins importants identifiés par les ménages en matière de besoin alimentaire, **seuls 14% des ménages PDI ont rapporté avoir bénéficié d'un programme nutritionnel** au cours des 3 mois précédant la collecte de données.

Education

- Au total, **30 établissements scolaires fonctionnels** ont été identifiés comme utilisés par les habitants des SAT de Kaya. Il s'agit principalement d'établissements du cycle secondaire (24/30) et primaire (10/30)⁹. Seuls 3 établissements préscolaires ont été identifiés, sur les SAT de Bollé et de Zargongo.
- Bien qu'un nombre important d'établissements scolaires ait été identifié, **l'accès des PDI à**

l'éducation sur les SAT semble relativement précaire. Sur les 30 établissements scolaires, 11 comptaient des élèves sur liste d'attente. En outre, **6 établissements accueilleraient plus d'élèves que leur capacité maximale officielle**, en particulier les établissements publics selon les IC.

Sécurité alimentaire

- L'accès aux biens alimentaires des ménages semble particulièrement préoccupant. **Ainsi, 98% des ménages PDI et 78% des ménages non déplacés ont déclaré avoir un besoin urgent en assistance alimentaire**, tandis que de nombreux ménages ont insisté sur le besoin d'assistance alimentaire en fin de questionnaire. Lors des groupes de discussion, le besoin d'assistance alimentaire a été souligné à plusieurs reprises par les participants.
- La principale raison donnée par les 82% de ménages PDI et les 45% de ménages non déplacés incapables de couvrir leurs besoins alimentaires pour expliquer cette difficulté est **le manque d'argent pour acheter la nourriture** (4 ménages sur 10).

Moyens de subsistance

- **Un tiers des ménages PDI et 65% des ménages non déplacés ont rapporté avoir accès à au moins une AGR** au moment de la collecte de données. La majorité des ménages PDI semble donc faire face à des difficultés pour retrouver une activité suite à leur déplacement. Cette difficulté pourrait notamment être liée à un accès plus restreint aux terres cultivables: en effet, parmi les ménages non déplacés, 28% ont rapporté avoir **accès à des terres cultivables (types jardins ou potagers) sur le SAT**, contre seulement **3% des ménages PDI**.
- La principale AGR exercée par les ménages¹⁰ est liée au commerce (ménages PDI : 59% ; ménages non déplacés : 72%).

Accès à l'information

- La principale source d'information sur les infrastructures sociocommunitaires de base identifiées par les ménages non déplacés sont les autorités locales et les fonctionnaires (39%), alors que les ménages PDI privilégient leur réseau de proches (22%).

⁸ La définition d'adéquat a été laissée à la discrétion des ménages

⁹ Réponse à choix multiple, le total peut excéder le nombre d'établissements scolaires (30)

¹⁰ Données indicatives, parmi les ménages ayant rapporté avoir accès à au moins une AGR au moment de la collecte de données

- **La moitié des ménages PDI et 45% des ménages non déplacés ont le sentiment de ne pas avoir suffisamment d'informations** sur les décisions prises par les acteurs locaux concernant les infrastructures sociocommunautaires et la vie au niveau des SAT.

Protection

- Les informations concernant le sentiment de sécurité des ménages sur les SAT sont encourageantes. Parmi les ménages des 2 communautés, **près de 9 ménages sur 10 ont rapporté se sentir en sécurité sur leur lieu de vie actuel, et 86% des ménages PDI et 67% des ménages non déplacés ont déclaré que leur sentiment de sécurité sur le SAT s'était amélioré** au cours des 3 mois précédant la collecte de données.
- Cependant, environ un quart des ménages des 2 communautés ont rapporté que des abris ont été pillés ou cambriolés au cours des 3 mois précédant la collecte de données. **Les SAT de Bollé et Zargongo semblent particulièrement concernés.**

Cohésion sociale

- Les relations entre les communautés au niveau des SAT sont globalement encourageantes : la quasi-totalité des ménages des 2 communautés (au moins 98%) ont rapporté que les relations entre les communautés sont bonnes (collaboration positive). Cela se traduit par une importante entraide entre les communautés, telle que rapportée par les participants aux groupes de discussion.
- Les principaux points de tension évoqués lors des groupes de discussion concernaient les **points d'eau avec une fréquentation et une attente importantes**. Le **processus de ciblage des bénéficiaires** de l'assistance humanitaire a aussi contribué à la cristallisation de tensions intra et intercommunautaires selon les participants aux groupes de discussion.

Gouvernance

- La crise de déplacement est devenue une priorité pour l'ensemble des acteurs en présence dans la ville de Kaya. Une part importante des financements a d'ailleurs été redirigée vers une assistance d'urgence à destination des PDI selon les IC interrogés.

- Les principaux défis auxquels sont confrontés les autorités locales sont la **coordination des actions entre les différents intervenants** sur les SAT, ainsi qu'une réponse d'ampleur suffisante pour couvrir les besoins des PDI de manière suffisante et satisfaisante.
- Les IC interrogés travaillant pour des organisations de la société civile (OSC) ont rapporté **manquer de moyens** pour la mise en œuvre efficace et suffisante d'assistance des PDI et des populations non déplacées. Par ailleurs, la réorientation des activités des OSC vers l'aide d'urgence des ménages déplacés s'est faite **au détriment des programmes de développement habituellement menés**. Les IC des OSC ont souligné leur inquiétude quant à l'abandon de programmes de développement, faute de moyens.

Assistance humanitaire

- Parmi les ménages PDI, **48% ont rapporté avoir bénéficié d'une assistance** au cours des 3 mois précédant la collecte de données, **contre seulement 6% des ménages non déplacés**. Bien que les besoins multisectoriels des ménages non déplacés semblent être moins importants que ceux des PDI et leur

accès aux infrastructures meilleur, l'inclusion plus large des ménages non déplacés dans les programmations d'assistance pourrait être envisagée, notamment afin de limiter l'émergence de tensions communautaires.



TABLE DES MATIÈRES

3	Résumé		
9	Introduction		
11	Méthodologie		
14	Résultats		
14	Démographie		
15	Dynamiques de déplacements		
17	EHA		
23	Abris et AME		
25	Santé		
28	Education		
31	Sécurité alimentaire et marchés		
		34	Moyens de subsistance
		35	Accès à l'information
		36	Protection et cohésion sociale
		37	Gouvernance
		39	Assistance humanitaire
		40	Conclusion

Depuis le début 2019, une intensification des attaques des groupes armés non étatiques (GANE) dans les villages du nord-est du Burkina Faso a provoqué une détérioration des conditions sécuritaires, ainsi qu'une dégradation du tissu économique et des moyens de subsistance des populations vivant dans la zone. En résulte une augmentation rapide du nombre de personnes déplacées internes (PDI) dans le pays en provenance de ces régions. Les PDI sont contraints de quitter leur lieu d'habitation suite à des attaques, mais se déplacent également de façon préventive vers des zones considérées plus sûres dans leur région. Ainsi, on dénombrait environ 1 049 767 PDI au Burkina Faso en novembre 2020, l'une des crises de déplacement à la plus forte croissance. Parmi ces déplacés 430 191 se trouvaient dans la région Centre-Nord en novembre 2020¹¹, soit la première région d'accueil de déplacés dans le pays.

Ces mouvements de population ont entraîné l'émergence de zones d'installation de déplacés, majoritairement situées dans les centres urbains ou leurs périphéries directes. La ville de Kaya est ainsi devenue depuis janvier 2019 une ville d'accueil des populations déplacées particulièrement importante. Ces communautés déplacées s'installent souvent

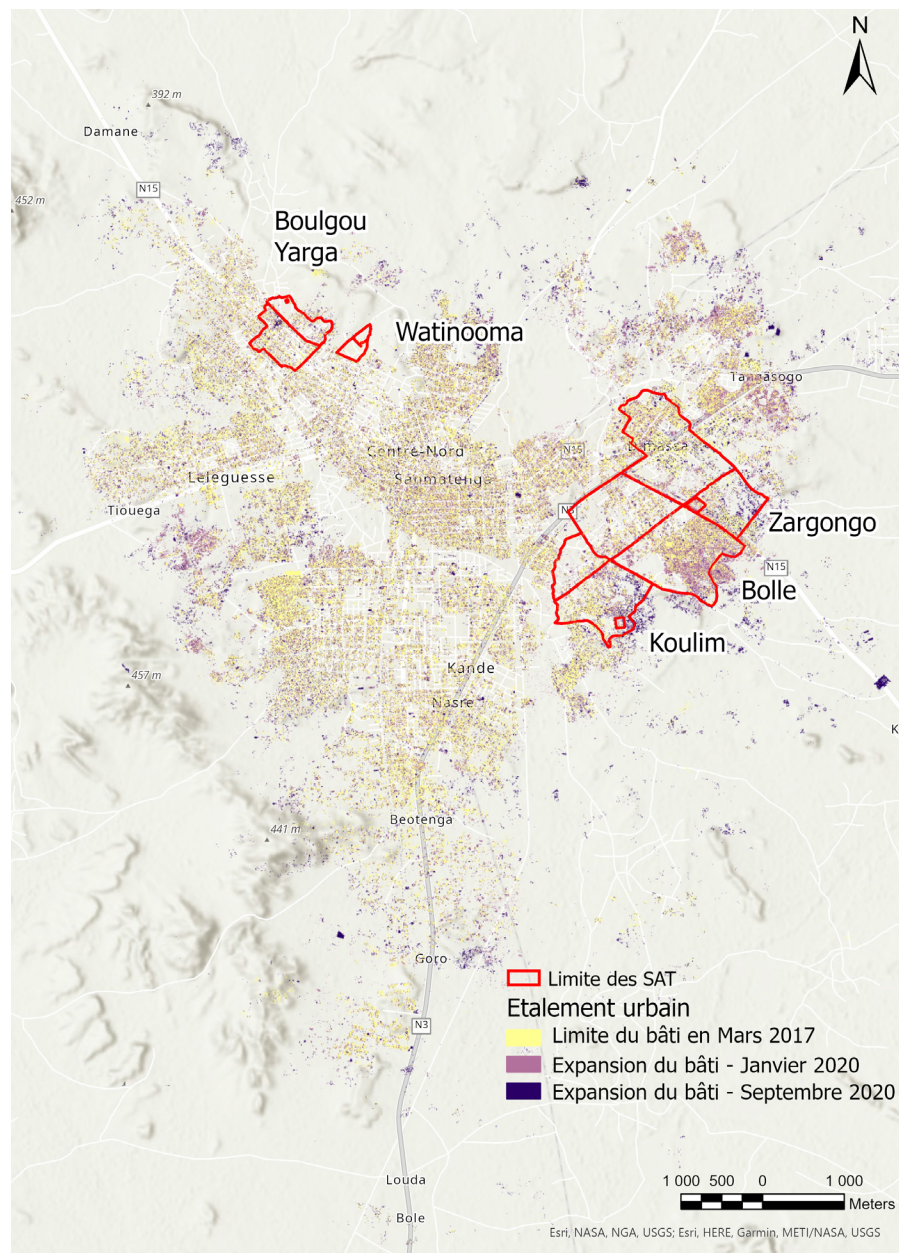
dans des secteurs urbains caractérisés par des conditions socioéconomiques très précaires bénéficiant de peu d'assistance humanitaire, et s'implantent sans autorisation ou titre de propriété sur les terres. Par ailleurs, les PDI s'intègrent au tissu urbain en se regroupant au sein de maisons de location, de familles d'accueil dans des lieux d'installation communément reconnus comme des zones loties. Ils construisent aussi des cases et abris de fortune sur des parcelles vacantes dans des zones dites non-loties. Certains PDI bénéficient aussi de logements en centre d'accueil principalement proposés par les autorités locales.

Ce phénomène d'installation a eu pour conséquences une hausse démographique importante et rapide des centres urbains ainsi qu'une pression croissante sur les infrastructures sociocommunautaires de base et les ressources naturelles. La hausse des fréquentations de ces infrastructures aurait contribué selon les partenaires humanitaires à impacter considérablement les conditions de vie des communautés PDI et non déplacées. Cette évolution rapide a donc généré une mutation profonde de la topographie de la ville de Kaya. Les nouveaux lieux d'installation ont par la suite été reconnus par l'Action Sociale de Kaya comme des sites d'accueil

temporaires (SAT).

La présente évaluation a été financée par le Haut Commissariat pour les Réfugiés (HCR) et soutenue par ACTED. Elle s'est notamment basée sur une cartographie de SAT réalisée par ACTED en septembre 2020. L'évaluation vise à identifier les évolutions d'installation dans la ville, la disponibilité de services et d'infrastructures sociocommunautaires de base pour les habitants des SAT et plus largement les conditions de vie des communautés qui y vivent. En particulier, ce rapport a pour objectif de combler le manque d'information au niveau des SAT afin de permettre aux autorités locale et aux acteurs de l'aide humanitaire de développer des projets ciblés et territorialisés. Il doit soutenir l'identification des priorités en matière de réhabilitation ou de renforcement des infrastructures existantes dans la ville couverte par l'évaluation. Enfin, elle a aussi pour but d'identifier les freins existants pour les autorités locales, ainsi que pour la société civile à la bonne mise en œuvre de ces projets.

Carte 2. Expansion urbaine de la ville de Kaya



Expansion urbaine de la ville de Kaya

Comme évoqué précédemment, depuis le début de la crise de déplacement au Burkina Faso en janvier 2019, la ville de Kaya a connu de nombreuses installations de PDI. Celles-ci se sont notamment traduites à travers une importante expansion urbaine.

En effet, l'analyse d'images satellitaires via photo-interprétation et télédétection a permis d'identifier les nouvelles zones d'installation des ménages vivant à Kaya sur la période novembre 2018 - septembre 2020. Il apparaît ainsi qu'en novembre 2018 la part du bâti représentait 7,5% de la surface des SAT de la ville de Kaya. Ce pourcentage était de 11,98% en mars 2020 et de 13,41% en septembre 2020. La progression s'est principalement réalisée dans les zones non loties des SAT de Bollé, Zargongo et Kouim-Koulli. Il s'agit donc d'une expansion plus que d'une densification du milieu urbain. L'expansion est notamment due à un étalement urbain naturel, qu'est venue accentuer l'arrivée massive de PDI dans la ville.

Cette expansion urbaine a potentiellement eu un retentissement sur l'accès des populations vivant dans les zones concernées (principalement les SAT) aux services et aux infrastructures sociocommunitaires de base.



La collecte de données pour l'évaluation territoriale dans la ville de Kaya était un mixte qualitatif et quantitatif. Elle a été menée du 12 au 27 octobre 2020. La composante qualitative comprenait: des entretiens semi-structurés avec des informateurs clés travaillant pour les autorités locales et au sein de la société civile et des groupes de discussion. Le volet quantitatif incluait : des enquêtes structurées auprès d'informateurs clés pour les infrastructures et les services sociocommunautaires de base utilisés par les ménages vivant dans les SAT, des enquêtes ménages structurées auprès des populations non déplacées et PDI¹². La collecte de données a été complétée par une cartographie des infrastructures sociocommunautaires de base et par une photo interprétation de la ville de Kaya.

Composantes

Cartographie des services et des infrastructures sociocommunautaires de base : La collecte de donnée au niveau des infrastructures de base a permis d'interroger 113 IC, au niveau de chaque infrastructure cartographiée. Ces IC ont été au niveau de 59 points d'eau, 5 latrines, 10 marchés, 9 centres de santé et 30 établissements scolaires¹³. Les données ainsi obtenues sont indicatives du fonctionnement des infrastructures et des services sociocommunautaires de base présents dans les SAT ou utilisés par les habitants des SAT. La collecte s'est déroulée du 13 au 22 octobre 2020.

Entretiens ménages : Un total de 195 ménages

(97 ménages PDI et 98 ménages non déplacés) a été interrogé dans l'ensemble des SAT de la ville de Kaya. Ces données sont représentatives au niveau de la ville de Kaya pour les populations vivant dans les SAT, avec un niveau de confiance de 95% et une marge d'erreur de 10% pour les 2 communautés enquêtées. La collecte de données s'est déroulée du 14 au 21 octobre 2020.

Entretiens avec des informateurs clés issus des autorités locales et de la société civile: Un entretien auprès d'un employé des autorités locales a été réalisé le 23 octobre 2020. En parallèle, 2 entretiens avec des membres de la société civile ont eu lieu les 23 et 27 octobre 2020. Les données qualitatives obtenues lors de ces entretiens semi-

Tableau 1. Nombre de ménages enquêtés, par statut

Sites d'accueil temporaire (SAT)	Nombre de ménages PDI enquêtés	Nombre de ménages non déplacés enquêtés
Kouim-Kouli ¹⁴	24	10
Zargongo	11	37
Bolle	33	27
Watinooma	19	13
Boulgou Yarga	10	11
TOTAL	97	98

structurés permettent d'identifier la réponse locale à la crise migratoire en cours, ainsi que les défis de coordination pour ces acteurs.

Groupes de discussion : 5 groupes de discussion ont été conduits dans la ville de Kaya. Un groupe de discussion mixte rassemblant des PDI vivant sur le SAT a ainsi été organisé dans chacun des SAT identifiés dans la ville. Au total, les groupes de discussion ont rassemblé 46 participants (22 hommes et 26 femmes). Ces groupes de discussion ont été menés du 14 au 20 octobre 2020.

Photo-interprétation de la topographie des

SAT : Une analyse photographique basée sur la comparaison d'images satellitaires de la ville de Kaya entre novembre 2018 et septembre 2020 a été effectuée en parallèle de la collecte de données. Cette analyse a permis d'identifier les nouvelles constructions sur la période, ainsi que la typologie des abris (tentes d'urgence, abris en dur). Par extension, les zones d'extension des sites, ainsi que de nouvelles zones d'installation ont pu être mises en évidence.

La base de données ainsi que les outils Kobo utilisés dans le cadre de la collecte de données sont disponibles sur le [REACH Resource Center](#).

12 Les SAT ont été identifiés conjointement par ACTED, l'Action Sociale et le HCR. La délimitation des SAT a été réalisée par ACTED via des entretiens avec des informateurs clés et le recueil de points GPS. Les emplacements des SAT ont été par ailleurs vérifiés par analyse satellitaire par REACH
13 Les IC enquêtés pouvaient être des gestionnaires d'infrastructures, du personnel travaillant au sein de la structure de services (type directeur d'école; infirmier; agent d'entretien) ou encore des utilisateurs
14 Suite à un afflux de migrants au niveau du SAT de Koum-Kouli entre la planification de la collecte et sa réalisation, l'échantillonnage a été modifié au niveau des SAT de manière à conserver la représentativité au niveau de la ville de Kaya



Tableau 2. Nombre d'IC interrogés par type d'infrastructures et de services sociocommunautaires de base et par SAT

Point d'eau	Latrines	Ecole	Marché	Centre de santé
Kouim-Kouli				
6		3		
Zargongo				
20		3	2	2
Bollé				
17	3	7		1
Watinooma				
3				1
Boulgou Yarga				
12	1	3		2
Infrastructures hors SAT				
1	1	14	8	3

Défis et limites

- Bien que la cartographie des infrastructures et les services sociocommunautaires de base ait été réalisée à l'aide d'un traçage GPS, et que les bases de données aient été croisées avec d'anciennes bases de données disponibles, il est possible que certaines infrastructures n'aient pas été cartographiées. Des efforts de triangulation restent à faire au niveau des SAT pour ces infrastructures.
- Les ménages PDI étant largement intégrés au tissu urbain, il est envisageable que leur nombre ait été sous-évalué en comparaison à la situation actuelle réelle, ce qui pourrait avoir un impact sur l'échantillonnage présenté dans le cadre de cette évaluation et donc sur la représentativité des résultats.
- Les ménages dont le chef de ménage est une femme sont sous représentés par rapport au ménage dont le chef de ménage est un homme. Cette tendance pourrait induire un biais dans les résultats obtenus au niveau des enquêtes ménages.
- La méthode du stylo¹⁵ utilisée pour sélectionner les ménages enquêtés aléatoirement favorise l'enquête de ménages possédant un abri. Ce faisant, les ménages sans abris pourraient avoir été sous représentés dans l'évaluation au niveau des enquêtes ménages.
- Entre le ciblage et la collecte de données, un nouveau site d'installation a été identifié dans la ville de Kaya, à proximité du marché. Celui-ci n'est pas pris en compte dans les résultats présentés dans le cadre de ce rapport:

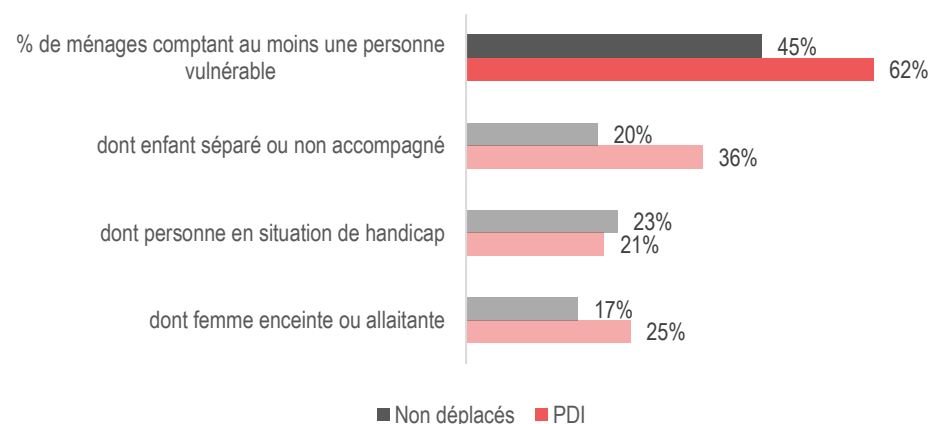
15 La méthode du stylo est mise en place de la manière suivante : l'enquêteur se place au centre du site, puis fait tourner un stylo afin de sélectionner une direction aléatoire. Il effectue ensuite entre 1 et 30 pas (un nombre aléatoire de pas aura été associé à chacun des sites et transmis préalablement à l'enquêteur) et enquête la première personne rencontrée vivant sur le site. Il répète l'opération autant de fois que nécessaire jusqu'à atteindre le nombre d'enquêtes visées

Démographie

Le Burkina Faso a connu un important essor démographique au cours des vingt dernières années, en partie dû à l'augmentation importante de l'espérance de vie à la naissance¹⁶. Sa population globale est désormais de plus de 20 millions d'habitants¹⁷. Elle a été multipliée par 2 depuis 2000, notamment parce que la taille moyenne des ménages était élevée (moyenne de 7 personnes en 2014)¹⁸.

Dans les SAT de la ville de Kaya, la pression démographique est aussi importante. En moyenne, les ménages non déplacés comptent 10 membres dont 5 mineurs (50% du ménage) et les ménages PDI 13 membres, dont 8 membres âgés de moins de 18 ans (61% du ménage). Ces moyennes élevées comparées aux moyennes nationales sont à considérer à la lumière de la pratique de la polygamie très répandue dans la province de Sanmatenga, où se situe la ville de Kaya. En effet, lors du MSNA de REACH durant l'été 2020, 50% des ménages PDI et 42% des ménages non déplacés dans cette province rapportaient être des ménages polygames. De plus, l'arrivée massive de PDI qui s'installent chez des proches vivant dans les SAT de Kaya pourrait contribuer à l'expansion des ménages à d'autres membres que la famille nucléaire.

Graphique 1. Pourcentage de ménages comptant des personnes vulnérables dans les SAT, par statut



La taille critique de ces ménages exerce une pression sur les ressources disponibles et l'accès aux infrastructures et services sociocommunautaires dans la ville de Kaya. Les sections suivantes sont donc à considérer en prenant en compte le nombre de personnes composant le ménage.

En outre, 62% des ménages PDI et 45% des ménages non déplacés abritaient au moins une personne vulnérable (voir graphique 1). Ainsi, un quart des ménages PDI déclaraient qu'il y avait une femme enceinte ou allaitante. De même, dans 21% des ménages PDI, on comptait une personne en situation de handicap, alors que 23% des ménages

non déplacés étaient concernés. Enfin, dans 36% des ménages PDI vivent des enfants séparés ou non accompagnés. Les besoins spécifiques de ces personnes en situation de vulnérabilité nécessitent une prise en compte programmatique afin d'assurer un développement et une réhabilitation adaptés.

Enfin, parmi les ménages PDI et non déplacés, 20% comptaient un chef de ménage de sexe féminin, et 80% masculin. L'âge moyen du chef de ménage dans la communauté non déplacée était de 48 ans et de 47 ans pour les PDI. La quasi-totalité des hommes chefs de ménage non déplacés (98%) ont indiqué être mariés, alors que 44% des femmes cheffes de

ménages sont veuves et 6% sont célibataires¹⁹. Chez les PDI, 33% des femmes cheffes de ménages sont veuves, tandis que l'ensemble des hommes chefs de ménages sont mariés. Les ménages dirigés par des femmes célibataires ou veuves sont souvent en plus grande difficulté que les ménages dont le ou la cheffe est marié. Les risques de protection liés en particulier au statut marital des femmes cheffes de ménages sont importants. En ce sens, une étude approfondie de la situation actuelle et des besoins de ces ménages dirigés par des femmes, spécifiquement des femmes actuellement non mariées, pourrait s'inscrire dans une meilleure compréhension des besoins de protection des personnes vulnérables.

¹⁶ World Bank data, espérance de vie à la naissance, total, 2019

¹⁷ World Bank data, population totale du Burkina Faso, 2019

¹⁸ Institut national de la statistique et de la démographie, Enquête multisectorielle continue (EMC) 2014 : Caractéristiques sociodémographiques de la population, novembre 2015

¹⁹ Données indicatives

➤ Dynamiques de déplacements



Les mouvements de populations sont importants depuis janvier 2019 dans les zones frontalières avec le Mali et le Niger, et dans le nord et l'est du Burkina Faso, notamment en raison des exactions des acteurs armés. Une grande majorité des ménages PDI (93%) installés dans la ville de Kaya sont arrivés il y a 6 mois ou plus. Les installations sont donc principalement de moyen terme.

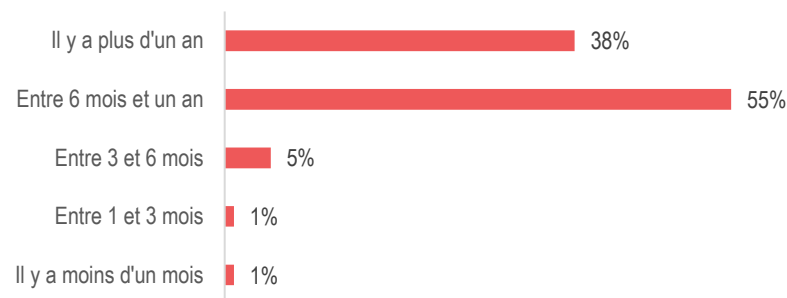
Selon les participants aux groupes de discussion, l'installation sur le SAT a été progressive et a eu lieu par vague sur les 2 dernières années. La principale raison donnée par les ménages PDI pour expliquer leur décision de quitter leur localité d'origine est l'existence de violences dans la localité (93% des ménages PDI). Par ailleurs, dans 6% des ménages PDI ont rapporté s'être déplacés de manière préventive, par peur des violences potentielles. L'enjeu sécuritaire est donc l'élément central des décisions de déplacements des ménages. Les participants au groupe de discussion de Bollé ont indiqué que certains ménages PDI de leur connaissance étaient repartis dans leur localité d'origine après une première installation à Kaya. Finalement l'insécurité les avait contraints à revenir vivre sur le SAT de Kaya quelques semaines plus tard. Les participants à 2 groupes de discussion

ont indiqué le souhait des PDI de retourner dans leur localité d'origine si la sécurité le permet, et notamment si la paix revient dans la zone de façon durable.

Plus de la moitié des ménages PDI sont des déplacés intrarégionaux, originaires de la région Centre-Nord (57%). Parmi eux, 95% viennent de la province de Sanmatenga, dans laquelle se situe la commune de Kaya. Les 3 principales communes d'origine de ces déplacés sont Barsalogho, Dablo et Pissila. Une minorité des ménages sont partis des provinces de Bam et de Namentenga également.

La deuxième principale région d'origine des ménages PDI est la région Sahel (42%), située au nord de la région Centre-Nord. Parmi les ménages déplacés originaires de cette province, 95% vivaient dans une localité située dans la province de Soum, et 5% dans la province de Seno. Ces 2 provinces se situent sur la zone des 3 frontières, avec respectivement une frontière commune avec le Mali et le Niger. Cette zone est caractérisée par une forte insécurité, par ses contraintes d'accès pour les acteurs humanitaires, et par d'importants regroupements de PDI au niveau des 2 capitales provinciales, Djibo et Dori. Les ménages PDI originaires de la province de Soum

Graphique 2. Durée moyenne d'installation des ménages PDI sur les SAT de la ville de Kaya



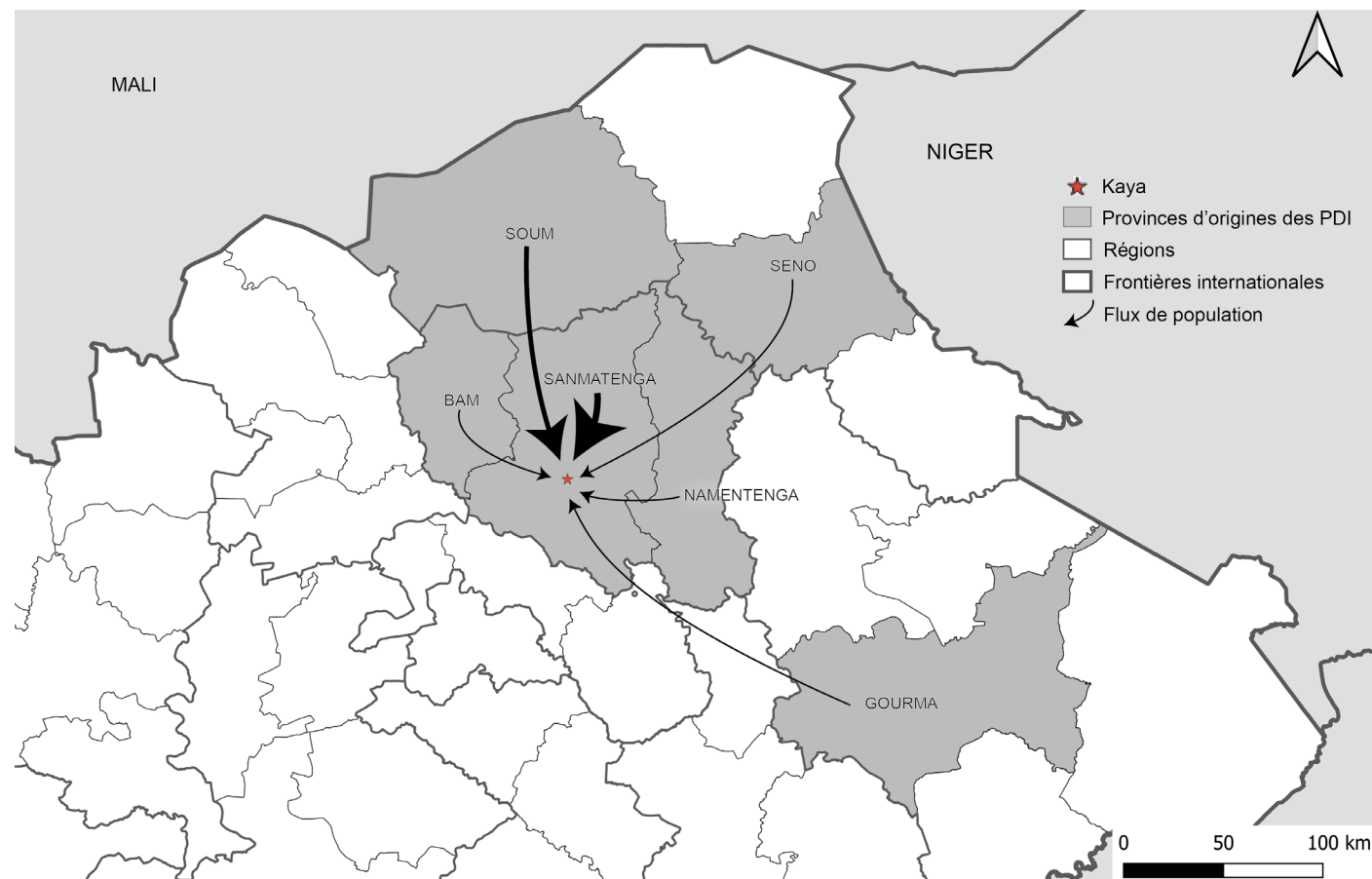
venaient principalement des communes d'Arbinda, de Tongomayel et de Djibo.

Environ un tiers des ménages se sont déplacés entre différents SAT de la ville de Kaya avant de venir s'installer sur le SAT actuel. Ces ménages ont indiqué principalement avoir habité dans d'autres secteurs de la ville, dans des bâtiments publics (notamment des écoles) ou dans des familles d'accueil / chez des proches. Certains participants aux groupes de discussion ont indiqué que des ménages se déplaçaient d'un SAT à l'autre afin de bénéficier d'une assistance alimentaire à cause de leur faible capacité à couvrir les besoins alimentaires des membres du ménage. Par ailleurs, toujours selon les participants aux groupes de discussion, certains PDI ont quitté les SAT après installation pour se rendre à Bobo Dioulasso dans la région des Hauts-Bassins, où le

potentiel agricole est meilleur, ainsi que sur les sites d'orpaillages. Les hommes en particulier quitteraient le SAT et laisseraient derrière eux les femmes et les enfants afin de trouver une activité génératrice de revenus sur les sites d'orpaillage, selon les participants au groupe de discussion de Kouim-Kouli.

Tableau 3. Origine des ménages PDI enquêtés dans les SAT de la ville de Kaya

Communes d'origine des PDI	Proportion de ménages PDI
Province de Bam : 1%	
Bourzanga	100%
Province de Sanmatenga : 54%	
Barsalogho	34%
Dablo	21%
Kaya	4%
Namissigma	8%
Pensa	15%
Pissila	19%
Province de Namentenga : 2%	
Bouroum	50%
Nagbingou	50%
Province de Soum : 40%	
Arbinda	43%
Djibo	23%
Kelbo	10%
Koutougou	5%
Tongomayel	20%
Province de Seno : 2%	
Dori	100%
Province de Gourma : 1%	
Matiacoali	100%



Accès à l'eau

Au total, 59 points d'eau ont été identifiés dans les SAT de la ville de Kaya. Parmi ces 59 infrastructures, 22 étaient des postes d'eau autonome (robinet public), 16 des forages avec pompes à motricité humaine (forage PMH) et 13 des bornes fontaines. Par ailleurs, les SAT de Bollé et de Zargongo comptaient le plus de points d'eau, avec respectivement 17 et 20 infrastructures identifiées dans chacun. Sur le SAT de Boulgou Yarga, la quasi-totalité des points d'eau identifiés se trouvaient dans la zone lotie. Il est donc probable que les habitants de la zone non lotie, dont la majorité ne dispose pas d'eau au domicile,

doivent se déplacer sur des distances importantes pour accéder à l'eau.

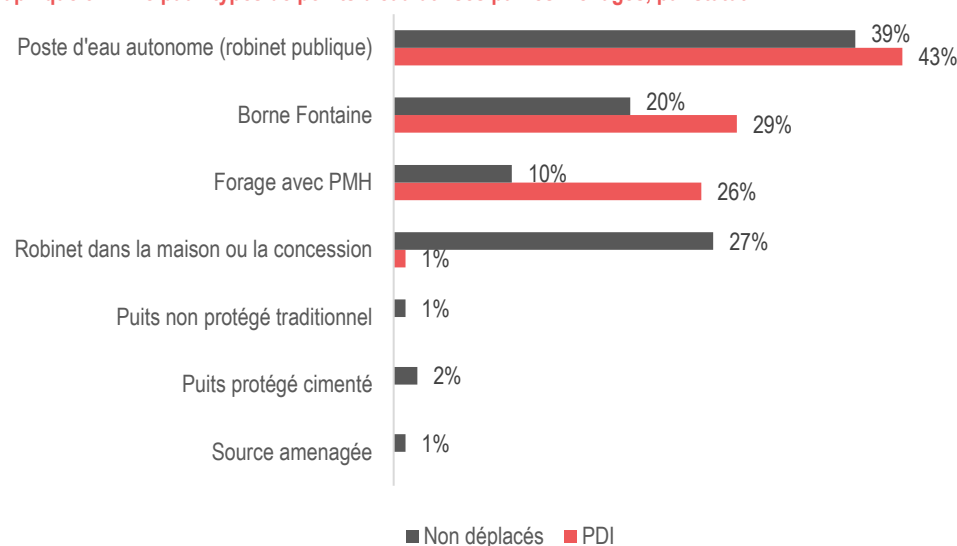
Reflétant les points d'eau les plus communs mentionnés ci-dessus, les principaux types de points d'eau utilisés par les ménages sont les postes d'eau autonomes (robinet public) (43% des ménages PDI et 39% des ménages non déplacés), les bornes fontaines (29% des ménages PDI et 20% des ménages non déplacés) et les forages PMH (26% des ménages PDI et 10% des ménages non déplacés). En outre, 27% des ménages non déplacés

disposaient d'un robinet directement au niveau de leur logement / concession. Ces points d'eau ne sont utilisés que par 1% des PDI. A noter qu'une exception existe sur les robinets dans les concessions, qui n'ont pas été enquêtés lors de la cartographie du fait même de leur nature.

Environ la moitié des ménages des communautés non déplacée comme PDI ont rapporté que leur accès à l'eau s'était amélioré au cours des 3 mois précédant la collecte de données, alors que 12% des ménages non déplacés et 7% des ménages PDI ont indiqué une détérioration.

que la couverture de leurs besoins en eau n'était pas satisfaisante. Les participants aux groupes de discussion sur les SAT faisaient également état de besoins importants en matière d'accès à l'eau. En particulier sur les zones non loties et dans leurs environs directs les participants ont rapporté ne pas être en mesure de couvrir leurs besoins. Le nombre important de ménages et la taille des ménages sur les SAT pourraient expliquer ces difficultés d'approvisionnement en eau. De plus, l'accès d'une part plus importante des ménages non déplacés à des robinets au sein des abris pourrait contribuer à expliquer cette différence de couverture des besoins d'une communauté à l'autre.

Graphique 3. Principaux types de points d'eau utilisés par les ménages, par statut



Fonctionnalité

Sur les 59 points d'eau, 46 étaient fonctionnels (soit 78%), 3 étaient partiellement fonctionnels (c'est-à-dire avec d'importants problèmes entravant leur utilisation) et 9 non fonctionnels.

Parmi les 9 points d'eau non fonctionnels, il est important de souligner que 3 d'entre eux n'ont jamais été fonctionnels depuis leur installation sur les SAT de Bollé (2) et de Zargongo. Malgré le nombre relativement important de points d'eau, 41% des ménages PDI et 31% des non déplacés jugeaient

Au niveau des points d'eau identifiés sur les SAT de Kaya, 27 IC ont indiqué que les points d'eau rencontraient au moins un problème.

Le principal problème rapporté au niveau des points d'eau était lié aux fréquentes coupures d'eau (8) et à l'insuffisance du débit (7)²⁰. Les ménages ont également rapporté ce problème (respectivement 10% des ménages PDI pour les 2 problèmes et 47% des ménages non déplacés pour les coupures et 7% pour le débit insuffisant) ainsi que les participants aux groupes de discussion. Enfin, le fait que le point

²⁰ Il a été demandé aux IC d'indiquer les 3 principaux problèmes aux points d'eau par ordre d'importance. Tandis que le tableau résume l'ensemble des problèmes cités, le paragraphe présente les premiers problèmes rapportés à chaque point d'eau

d'eau requiert beaucoup de force pour être utilisé a été souligné comme principal problème au niveau de 4 points d'eau par les IC.

Sur 21 des 27 points d'eau concernés par un problème, celui-ci existait avant l'installation des PDI sur le SAT. Dans 13 points d'eau, un deuxième problème a été identifié. Dans 11 points d'eau, celui-ci était antérieure à l'installation des PDI sur le SAT.

Un autre problème récurrent au niveau des points d'eau concerne le temps d'attente. Il s'agissait aussi du premier problème identifié par les ménages PDI (32%). Par ailleurs, 35% des ménages PDI déclaraient mettre plus de 45 minutes pour attendre à la source d'eau et remplir leurs récipients. Sur le SAT de Zargongo, les participants aux FGD décrivaient aussi attendre jusqu'à 4h durant la saison chaude pour accéder aux points d'eau.

Des différences importantes existent aussi entre zones d'allotissement. Ainsi, sur le SAT de Boulgou Yarga, où la cartographie n'a permis d'identifier qu'un point d'eau en périphérie de la zone non lotie, environ 44% des ménages PDI vivant dans cette zone mettent en moyenne plus de 45 minutes pour se rendre à un point d'eau et en revenir, et 78% plus de 45 minutes

pour attendre et remplir leur récipient à la source²¹. Dans les zones loties, tous SAT confondus, aucun ménage n'a rapporté mettre plus de 45 minutes pour atteindre et revenir du point d'eau.

Le prix de l'eau a été souligné comme un problème par les habitants des SAT (13% des ménages non déplacés et 17% des ménages PDI) et par les participants aux groupes de discussion des SAT de Bollé et de Boulgou Yarga. La prix médian du bidon de 20L est 10 francs CFA²² dans la ville de Kaya. En outre, parmi les points d'eau identifiés comme fonctionnels, 5 d'entre eux sont gratuits. Le manque de récipients de stockage a également été évoqué comme problème par les ménages.

Fréquentation

Parmi les points d'eau couverts par l'évaluation, les IC ont indiqué que 23 sont utilisés principalement par les PDI, 4 par la communauté non déplacé, et 24 par les deux communautés. Les participants aux groupes de discussion ont néanmoins souligné qu'il n'y avait pas de discrimination d'accès à l'eau sur les SAT.

Par ailleurs, l'affluence journalière aux points d'eau

Tableau 4. Principaux problèmes rapportés au niveau des points d'eau cartographiés sur les SAT

Nature du problème	Nombre de points d'eau rapportés comme ayant ce problème
Point d'eau endommagé	3
Prix de l'eau trop élevé	1
Temps d'attente trop élevé	6
Distance pour se rendre au point d'eau trop importante	3
Débit d'eau insuffisant	11
Mauvaise qualité de l'eau	0
Demande beaucoup de force physique pour être utilisé	5
Coupures d'eau fréquentes	11

est importante : entre 50 et 99 personnes au niveau de 19 points d'eau, et entre 100 et 249 au niveau de 10 points d'eau. 17 points d'eau comptent moins de 50 utilisateurs par jour selon les IC interrogés, principalement localisés sur les SAT de Boulgou Yarga et de Bollé. La forte affluence aux points d'eau a contribué à créer des tensions entre les utilisateurs selon les participants au groupe de discussion du SAT de Boulgou Yarga au niveau d'un point d'eau gratuit. Ces troubles ont pu être résolus lors de l'installation d'un point d'eau supplémentaire sur le SAT. Toutefois ce nouveau point d'eau étant payant, certains ménages n'y auraient pas accès.



Accès à l'assainissement

Sur les SAT de la ville de Kaya, 95% des ménages non déplacés et 64% des ménages PDI ont rapporté avoir accès à des latrines. Le SAT de Zargongo compte la plus faible proportion de ménages avec accès à des latrines. Aucune différence notable n'a été observée entre les ménages non déplacés et PDI et selon l'emplacement de l'abri (zone lotie / non lotie). Par ailleurs, les participants de groupes de discussion de Bollé et de Boulgou Yarga ont indiqué des besoins d'assistance en assainissement, alors que sur le SAT de Kouim-Kouli, près d'un ménage sur 10 déclare avoir besoin d'assistance EHA.

Parmi les ménages PDI répondant

des latrines sur leur SAT d'installation, la moitié accède à des latrines privées, environ un tiers à des latrines privées partagées et des latrines publiques¹⁹. En ce qui concerne les ménages non déplacés, 78% ont accès à des latrines privées et 26% à des latrines privées partagées. Seuls 4% ont déclaré accéder à des latrines publiques et 1% à des toilettes avec chasse d'eau. Parmi les ménages des 2 communautés ayant accès à des latrines, la totalité des ménages PDI et 98% des ménages non déplacés ont rapporté les utiliser.

Parmi les ménages PDI n'ayant pas accès à des latrines, un tiers pratique la défécation à l'air libre (DAL) sans zone précise et un tiers utilise les latrines

des voisins. Les autres ménages ont indiqué pratiquer la DAL dans des cours d'eau (20%), dans des zones aménagées (14%) et dans des zones précises non aménagées (17%)^{23,24}. La pratique importante de la DAL est préoccupante. Elle comporte des risques importants en matière de santé (risques de transmission épidémique). La pratique de la DAL est par ailleurs relativement répandue dans les localités d'origine des PDI selon les participants au groupe de discussion de Watinooma. Ces derniers indiquaient d'ailleurs avoir eu honte d'utiliser des latrines à leur arrivée sur le SAT, car cela ne faisait pas partie de leurs pratiques habituelles.

La cartographie des infrastructures réalisée a permis d'identifier 3 latrines communautaires gratuites sur le SAT de Bollé, une sur le SAT de Boulgou Yarga et une hors SAT mais située à proximité du SAT de Bollé²⁵.

Fonctionnalité

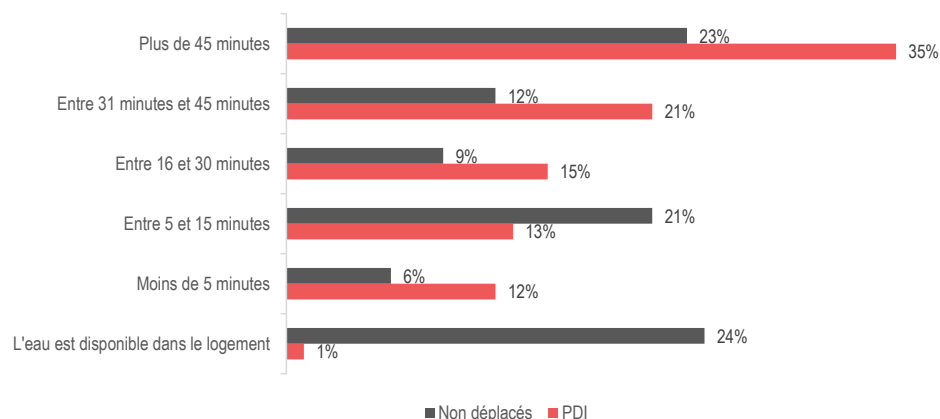
Les 3 latrines sur le SAT de Bollé sont d'exploitation privée, et celle de Boulgou Yarga est publique. Les IC interrogés au niveau de ces latrines ont par ailleurs indiqué qu'elles étaient toutes fonctionnelles. Cependant, aucune de ces 5 latrines n'était équipée

de dispositif de lavage des mains (DLM). Les DLM sont des enjeux clés de la lutte contre la propagation des maladies, notamment les maladies diarrhéiques et le COVID-19. Dans ce cadre, la mise en place de tels dispositifs au niveau des 4 latrines identifiées et la promotion de bonnes pratiques au niveau de ces latrines pourraient constituer un axe d'amélioration du fonctionnement des infrastructures d'assainissement sur les SAT de la ville de Kaya.

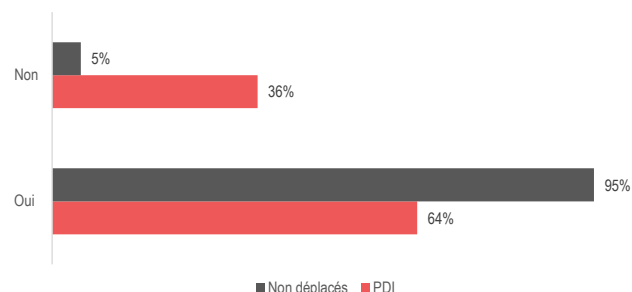
En outre, les participants aux groupes de discussion du SAT de Bollé rapportaient qu'aucune latrine communautaire et douche n'existait sur leur SAT, malgré leur identification lors de la cartographie. Ces données contradictoires traduisent le manque d'information des ménages PDI vivant sur le SAT quant aux installations d'assainissement disponibles à proximité de leur lieu d'installation.

L'installation des latrines au niveau du SAT de Boulgou Yarga, une des latrines du SAT de Bollé et les latrines hors SAT rencontrent des problèmes selon les IC. L'infrastructure située sur le SAT de Boulgou Yarga est endommagée et il n'est pas possible de réaliser une vidange mécanique au niveau de l'infrastructure. Ce

Graphique 5. Temps moyen mis par les ménages pour attendre et remplir leurs récipients au point d'eau, par statut



Graphique 6. Proportion de ménages ayant rapporté avoir accès à des latrines, par statut



problème est récent et n'existait pas avant l'arrivée des PDI sur le SAT. En outre, bien que l'IC n'ait par rapporté de problème au niveau des latrines de Boulgou Yarga, les participants au groupe de discussion du SAT ont rapporté pratiquer la DAL dans le site. Il est envisageable qu'une partie des habitants du SAT n'utilisent pas ces latrines pour des raisons culturelles, ou par manque d'habitude. Certains habitants ne sont peut-être pas informés de l'existence de ces latrines, ou celles-ci sont trop éloignées de leur logement pour qu'ils y aient recours.

La latrine de Bollé n'a pas de porte selon les IC et il semble que ce problème soit ancien, et antérieur à l'arrivée massive de PDI sur le SAT. Enfin, le temps d'attente est très important sur

l'installation à proximité du SAT de Bollé. Par ailleurs, à Bollé, 2 latrines sur 3 n'ont pas de séparation disponible selon le sexe de l'utilisateur. Cela pourrait contribuer à diminuer leur fréquentation en dissuadant certaines personnes de les utiliser à cause de risques liés à leur protection.

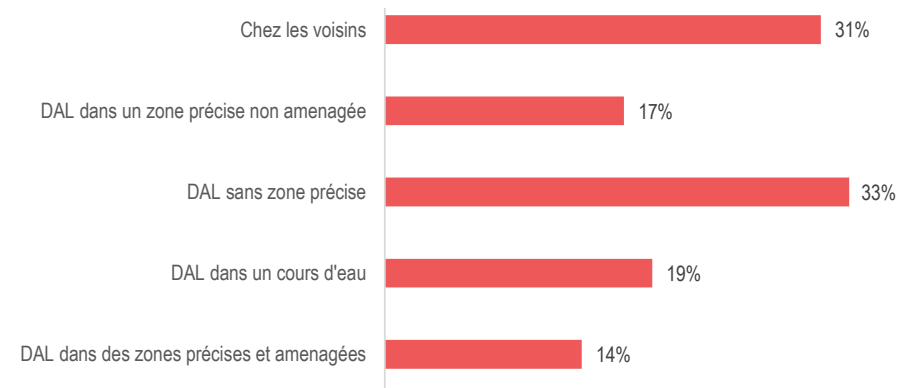
Bien que la cartographie n'ait pas permis de les localiser, sur le SAT de Kouim-Kouli, des latrines communautaires séparées entre hommes et femmes seraient disponibles selon les participants au groupe de discussion. Toutefois, les femmes ont rapporté un manque de matériel de nettoyage et de désinfectant. Les latrines pourraient donc faire face à des problèmes de propreté qui pourraient réduire leur utilisation sur le moyen terme.

Fréquentation

La fréquentation des latrines par les personnes est relativement faible, avec moins de 50 utilisateurs par jour à Bollé, et entre 50 et une centaine d'utilisateurs à Boulgou Yarga. L'importance des ménages utilisant des latrines privées au sein des maisons / concessions dans les parties loties pourrait expliquer cette faible fréquentation. En effet, parmi les 95% des ménages non déplacés ayant rapporté avoir accès à des latrines, 78% utilisent des latrines privées au sein de leur abri, et 26% des latrines privées partagées. En outre parmi les 36% de ménages PDI ayant rapporté ne pas avoir d'accès direct à des latrines, 31% ont rapporté utiliser

les latrines privées des voisins. Il n'y a d'ailleurs pas de différenciation entre les communautés pour l'utilisation des latrines.

Graphique 7. Principal lieu d'aisance rapportée par les ménages PDI de la ville de Kaya n'ayant pas accès à des latrines privées ou communautaires²⁷



²³ Données indicatives; concernant les ménages ayant rapporté avoir accès à des latrines

²⁴ Réponse à choix multiple : le total des pourcentages peut être supérieur à 100%

²⁵ Le nombre de latrines identifiées est relativement faible. Il est possible que des latrines n'aient pas été cartographiées en raison de leur localisation (par exemple dans l'enceinte d'une mosquée) bien qu'elle soit considérée et utilisée comme latrine publique par la communauté

²⁶ Données indicatives, concernant les ménages ayant rapporté ne pas disposer de latrines communautaires gratuites ou payantes ou de latrines privées au domicile ; le nombre de répondants pour la communauté non déplacée n'est pas suffisant pour que les données aient été rapportées



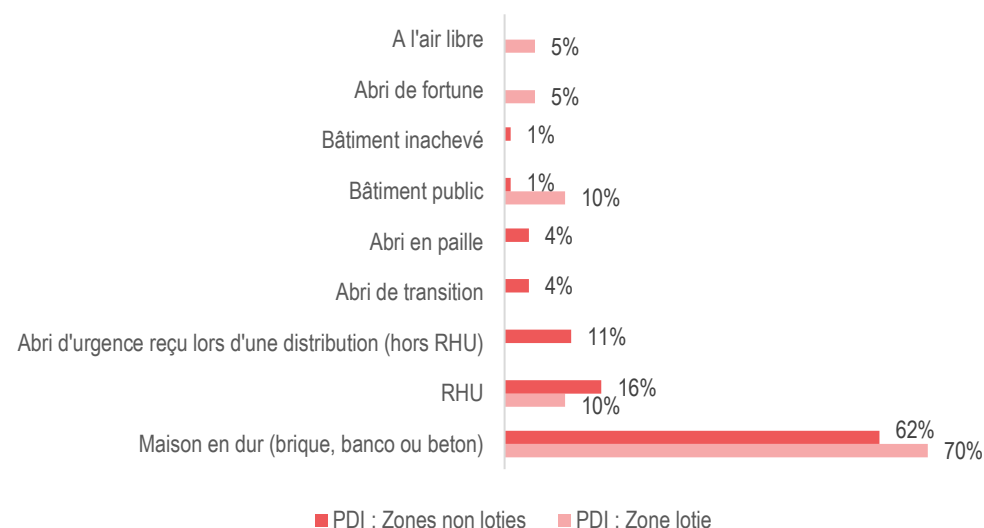
Abris

Types d'abris sur les SAT

Les PDI vivent principalement dans des maisons en location auprès de propriétaires appartenant à la communauté non déplacée, des tentes sahéliennes et des RHU distribuées sur les SAT, et dans des abris en tôle. Les participants aux groupes de discussion ont également rapporté que certains ménages ne disposaient pas d'abris et dormaient à l'air libre, notamment sur le SAT de Kouim-Kouli, de Bollé et de Boulgou Yarga.

Parmi les ménages non déplacés, environ un tiers ont rapporté héberger des ménages PDI²⁷. Néanmoins,

Graphique 8. Types d'abris des ménages PDI sur les SAT de la ville de Kaya, par zone d'allotissement²⁸



ce pourcentage atteint 43% pour les ménages non déplacés vivant dans les zones loties²³. Il semblerait toutefois que la majorité des PDI partageant leur abri vivent avec d'autres ménages PDI, selon les informations rapportées par les participants de 4/5 groupes de discussion. Ces participants ont indiqué que certains ménages non déplacés étaient même partis dans certains cas vivre dans des zones situées hors des SAT après avoir prêté leurs parcelles aux PDI. Les différences observées au niveau des réponses entre les ménages non déplacés et les ménages PDI pourraient être dues au fait que les ménages non déplacés considèrent héberger des PDI lors de la mise à disposition d'espace dans la

cours ou de parcelles de terre pour les PDI.

Conditions de logement sur les SAT

De manière générale, environ un tiers des ménages PDI et environ la moitié des ménages non déplacés ont rapporté que leurs conditions de logement sont satisfaisantes. Les conditions de logement des ménages PDI semblent donc plus précaires que celles des ménages non déplacés.

L'une des composantes de cette insatisfaction peut être liée au manque d'espace disponible pour les personnes vivant dans un même abri. En effet, 40% des ménages non déplacés ont rapporté que l'espace disponible dans leur logement actuel n'est pas suffisant pour les membres de leur ménage. Ce pourcentage atteignaient 69% pour les ménages PDI. Les participants aux groupes de discussion ont confirmé cette tendance, indiquant que durant les vagues d'installation, les abris pouvaient loger jusqu'à 40 personnes. Au moment de la collecte de données, selon le SAT d'installation, les participants ont rapporté qu'entre 7 (Zargongo et Watinooma) et 20 (Bollé) personnes vivaient dans un abri en moyenne.

En ce sens, le principal problème identifié par les ménages vivant dans les SAT de Kaya était le manque d'espace fermé qui ne permettait pas de garantir la protection de toute la famille (plus de 7 ménages sur 10 dans les 2 communautés). Ainsi, parmi les ménages non déplacés manquant de place dans leur logement, 22% ont rapporté que certains de leurs membres étaient contraints de dormir dehors, contre environ la moitié des ménages PDI. Cela a été confirmé par les participants aux groupes de discussion. Le fait de dormir dehors induit des risques de protection importants pour les personnes concernées (agressions, vols), ainsi que de santé (froid, vent, exposition aux vecteurs de certaines maladies comme les moustiques).

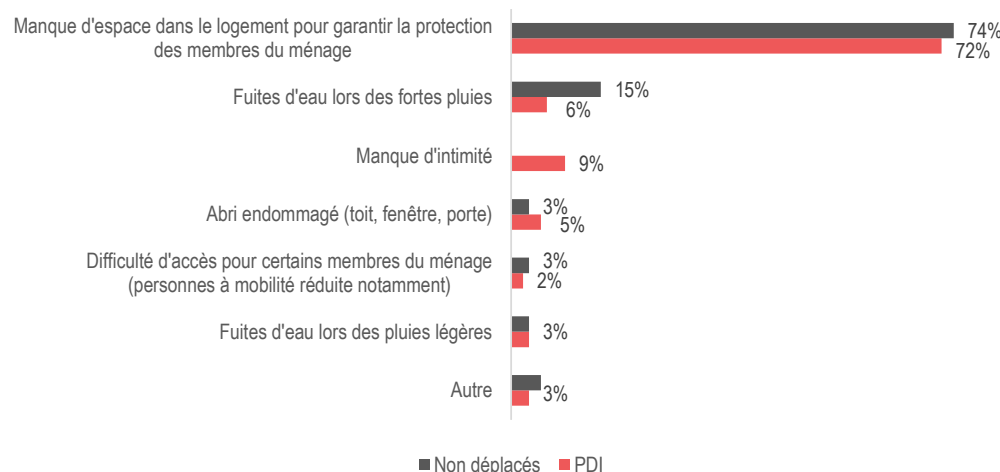
La vaste majorité des ménages comptant des membres contraints de dormir dehors ont rapporté qu'il s'agissait d'hommes (PDI : 96% ; non déplacés : 73%), notamment ceux âgés de 18 à 50 ans (dans environ 8 ménages sur 10 pour les 2 communautés)²⁹. Les femmes ont été citées dans une moindre mesure (respectivement 37% et 18%). Enfin, alors qu'environ un jeune sur 3 dormait dehors dans les ménages des 2 communautés concernées, les personnes âgées et en particulier les femmes âgées étaient les moins susceptibles de dormir dehors.

²⁷ Données indicatives

²⁸ Données indicatives concernant les ménages PDI selon la zone d'allotissement sur laquelle se trouve leur logement

²⁹ Réponse à choix multiple : le total des pourcentages peut être supérieur à 100%

Graphique 9. Principal problème rapporté par les ménages au niveau de l'abri, par statut



En outre, 9% des ménages PDI ont identifié le manque d'intimité comme leur principal problème dans l'abri. Le manque d'espace dans les abris est à l'origine de ce manque d'intimité. Le SAT de Zargongo était particulièrement concerné puisque la moitié des ménages PDI ont rapporté un manque d'intimité dans l'abri comme principal problème.

15% des ménages non déplacés et 6% des ménages PDI ont rapporté des fuites dans leurs abris lors des fortes pluies. A titre indicatif, concernant les ménages non déplacés vivant sur le SAT de Boulgou Yarga les fuites d'eau lors des pluies étaient la principale préoccupation (pluies légères comme fortes), avec 50% des ménages les rapportant comme principal problème. Dans le SAT de Kouim-Kouli, un tiers de ménages non déplacés ont rapporté également être concerné par cette problématique, mais lors des fortes pluies uniquement.

Par ailleurs, sur le SAT de Kouim-Kouli, 20% des ménages PDI ont indiqué vivre dans des abris endommagés (toit, fenêtre, porte) comme principale problème rencontré sur le SAT pour leur abri.

Malgré ces difficultés, les conditions de logement des ménages se sont détériorées pour seulement 15% des ménages non déplacés et 18% des ménages PDI au cours des 3 mois précédant la collecte de données. Dans 38% des cas, les ménages PDI

ont indiqué même qu'elles s'étaient améliorées sur cette même période. C'est ce qu'ont confirmé les participants aux groupes de discussion de Boulgou Yarga, de Bollé et de Watinooma qui rapportaient une évolution positive de leurs conditions d'installation sur le SAT depuis leur arrivée, notamment du fait de l'importante entraide sur les SAT.

Articles menagers essentiels (AME)

Près de la moitié des ménages non déplacés (45%) ont déclaré avoir eu des difficultés à accéder à des AME au cours des 3 mois précédant la collecte de données. Les ménages PDI semblaient avoir des besoins plus prégnants puisque les 2 tiers des ménages ont rapporté ne pas avoir été en mesure de se procurer certains AME sur cette période.

Parmi les ménages qui ont rencontré des difficultés à se procurer certains AME, les principaux AME concernés étaient les couvertures (non déplacés : 61% ; PDI : 72%), les nattes de couchage (non déplacés : 52% ; PDI : 69%) et les habits d'enfants (non déplacés : 66% ; PDI : 60%)³⁰.

Par ailleurs, près de 8 ménages PDI sur 10 et 43% des ménages non déplacés ont rapporté ne pas avoir pu combler leurs besoins en AME sur les marchés. La principale raison évoquée par les ménages pour expliquer cette difficulté était les prix trop élevés sur les marchés (non déplacés : 71% ; PDI : 65%). La deuxième raison principale la plus fréquemment citée par près de 30% des ménages PDI et 24% des ménages non déplacés n'ayant pas pu combler leurs besoins sur les marchés était le manque de moyens

financiers pour avoir accès aux AME, bien que les prix soient jugés abordables sur les marchés.

L'approvisionnement des marchés de la ville de Kaya n'était pas une problématique selon les habitants des SAT. Les IC n'ont pas indiqué d'indisponibilité d'AME au niveau des marchés de la ville de Kaya (voir Tableau 5). En revanche, certains AME n'étaient disponibles que sur un nombre restreint de marchés. C'est le cas des aquatabs, des pôles de bois, des clous et des vis (3 marchés sur 10) et de la vaisselle et des bâches en plastiques (5 marchés sur 10). En revanche, les marchés étaient particulièrement bien approvisionnés en savon et détergent (dans l'ensemble des marchés). Cela pourrait faire suite aux politiques de lutte contre la propagation de l'épidémie de COVID-19, qui ont mobilisé d'importantes ressources notamment pour la mise à disposition de savon et de détergents.

Il est aussi important de souligner que les moustiquaires étaient disponibles sur la moitié des marchés seulement. En outre, un quart des ménages déclarait avoir eu des difficultés à se procurer des moustiquaires au cours des 3 mois précédant la collecte de données. Etant donné le nombre important (au moins 80%) de ménages rapportant des cas de paludisme parmi leurs membres dans les 2 communautés, le manque de disponibilité de



Neuf centres de santé ont été couverts par l'évaluation. Il s'agit de centres de santé situés au niveau des SAT ou utilisés par les habitants vivant dans les SAT. La cartographie a permis d'identifier un centre hospitalier régional (CHR) situé dans le secteur 5, d'un centre médical urbain (CMU) situé dans le secteur 1, d'un centre de santé d'urgence dans le secteur 7, de 2 cliniques installées sur le SAT de Bollé et dans le secteur 6, ainsi que de 4 centres de santé et de promotion des soins (CSPS). Parmi ces 9 centres de santé, 5 sont gérés par le gouvernement, 2 sont privés et 2 sont des initiatives d'ONG.

Fonctionnalité

L'ensemble des centres de santé ont été rapportés comme fonctionnels par les IC interrogés. Par ailleurs, dans les SAT de la ville de Kaya couverts par l'évaluation, 95% des ménages PDI et 99% des ménages non déplacés ont rapporté avoir accès à des services de santé adéquats. L'existence de centres de santé au niveau des SAT (notamment les centres de santé Médecins Sans Frontière (MSF), qui ont été cités à de nombreuses reprises dans les échanges des groupes de discussions), ainsi que dans la ville de Kaya contribue à cette proportion encourageante. Ainsi, d'après les participants au groupe de discussion de Kouim-Kouli, il n'y a pas de discrimination pour l'accès au soin pour les habitants des SAT. De plus, les enfants peuvent bénéficier de

soins gratuits, et les femmes sont prises en charge dans les centres de santé à proximité du SAT pour les accouchements. Toutefois, un tiers des ménages PDI et 57% des ménages non déplacés ont rapporté avoir besoin d'une assistance santé.

La principale barrière identifiée parmi les ménages PDI indiquant ne pas avoir accès à des services de soins adéquats est que les patients ne sont pas en mesure de payer les frais liés aux services de santé tels que le coût du transport, les frais médicaux et l'achat de médicaments³¹. La seconde raison évoquée est le temps d'attente trop élevé pour obtenir une consultation. Toutefois, le temps d'attente semble relativement raisonnable, puisque 99% des ménages PDI ont indiqué devoir patienter moins d'une journée. De même, le prix médian d'une consultation était de 100 francs CFA et 2 centre de santé (gérés par les ONG) proposaient des soins gratuits. Par ailleurs, 83% des ménages PDI et près des 2 tiers des ménages non déplacés ont indiqué que leur accès aux services de santé s'est amélioré au cours des 3 mois précédant la collecte de données. A noter toutefois que 16% des ménages non déplacés ont indiqué que leur accès s'est détérioré au cours des 3 mois précédant la collecte de données.

Fréquentation

Sur le centre de santé géré par une ONG au niveau du SAT de Zargongo, la fréquentation moyenne

par jour est comprise entre 100 et 250 personnes selon l'IC interrogé. Sur le SAT de Boulgou Yarga, la fréquentation quotidienne du centre de santé géré par une ONG est de 50 à 100 personnes. En ce qui concerne les centres de santé gouvernementaux, les fréquentations diffèrent en fonction du type d'établissements. Les CSPS comptent entre 50 et 250 personnes par jour. Enfin, le CHR accueille environ 250 personnes quotidiennement, tandis que le CMU accueille plus de 250 patients par jour. Enfin, les cliniques privées ont une fréquentation journalière plus réduite, avec en moyenne moins de 50 patients.

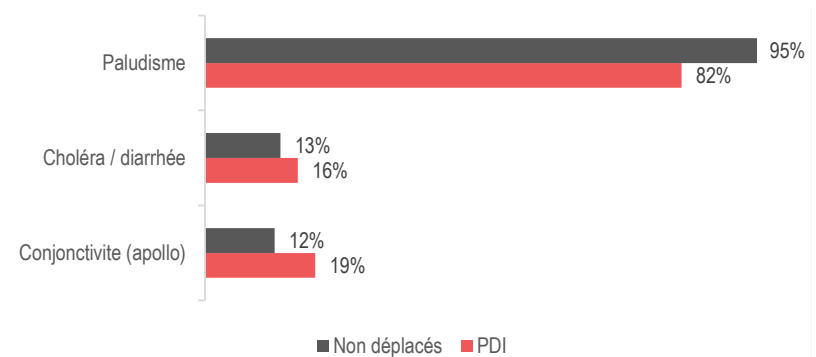
Principaux problèmes de santé et prises en charge disponibles

La quasi-totalité des ménages ont rapporté lors de l'évaluation avoir dû faire face à un problème de santé sur cette période³².

Le paludisme et les accès de fièvre sont le principal type de problème de santé rencontré par les ménages sur la période (non déplacés : 95% ; PDI : 82%). La collecte de données coïncidant avec la fin de la saison des pluies, il n'est pas étonnant que ces maladies aient été particulièrement fréquentes (circulation active des vecteurs de propagation, en particulier les moustiques). Par ailleurs, 13% des ménages non déplacés et 16% des ménages PDI ont rapporté avoir eu des cas de maladies diarrhéiques parmi leurs membres. L'ensemble des centres de santé couverts par l'évaluation disposait de services de prise en charge de ces affections au moment de la collecte de données selon les IC.

Par ailleurs, 12% des ménages non déplacés et 19% des ménages PDI ont indiqué qu'au moins un de leurs membres ont eu une conjonctivite (Apollo) au cours

Graphique 10. Trois principaux problèmes de santé rapportés au sein du ménage dans les 3 mois précédant la collecte de données, par statut



³¹ Données indicatives
³² Réponse à choix multiple, le total des pourcentages peut excéder 100%

des 3 mois précédant la collecte de données. Dans 5% des ménages non déplacés, des cas de fièvre typhoïde ont été rapportés. Il est à noter qu'aucun membre de ménages interrogés n'a été testé positif au COVID-19 au cours des 3 mois précédant la collecte de données.

Dans les SAT de Bollé, Boulgou Yarga, Watinooma et de Zargongo, un centre de santé propose des services de prise en charge psychosociale, notamment concernant les violences basées sur le genre (VBG) selon les IC. La prise en charge est donc disponible dans moins de la moitié des centres de santé (4/9), malgré les nombreux traumatismes auxquels sont potentiellement confrontées les populations déplacées. Ainsi, un ménage PDI a rapporté que ses membres souffraient de traumatismes psychologiques suite aux attaques subies dans leur localité d'origine³³.

En outre, au moment de la collecte de données les IC rapportaient que les soins de traitement du diabète n'étaient disponibles que dans 2 centres de santé, notamment au niveau du CHR. Enfin, les IC des OSC travaillant dans le domaine de la santé ont rapporté des préoccupations concernant la réémergence de maladies au niveau de la ville (notamment la coqueluche), ainsi que le manque de suivi des calendriers vaccinaux du fait des nombreux déplacements effectués par les PDI.

Programmes nutritionnels

Au cours des 3 mois précédant la collecte de données, seuls 10% des ménages ont indiqué avoir

Tableau 5. Services indiqués par les IC comme indisponibles et les plus demandés au sein des 9 centres de santé utilisés par les habitants de Kaya

Nature du services	Nombre de centres de santé où le service est indisponible
Vaccination	4
Accouchement par du personnel formé	1
Chirurgie	2
Traitement du diabète	3
Soins de santé mentale et soutien psychosocial	5
Traitement VIH/SIDA	2
Prise en charge de la malnutrition	2
Soutien à l'allaitement	3
Multivitamines	3

bénéficie de programmes nutritionnels. Il s'agit principalement de ménages PDI (15%), contre 5% ménages non déplacés. Etant donné le nombre important de ménages rapportant avoir besoin d'une assistance alimentaire (98% des ménages PDI), on peut supposer que les besoins en programmes nutritionnels sont importants. Ceci est d'autant plus probable qu'en moyenne au moins la moitié des membres du ménage ont moins de 18 ans, et que plus de 20% des ménages comptent des femmes enceintes ou allaitantes dans les 2 communautés.

Le principal type de programme nutritionnel reçu par les ménages PDI concernait la prise en charge de la malnutrition des enfants (malnutrition sévère : 57% ; malnutrition modérée : 57%). Aucun ménage n'a indiqué avoir bénéficié de programmes concernant la malnutrition des femmes enceintes ou allaitantes. Enfin, 7% des ménages PDI ont rapporté appartenir à un groupe de soutien pour les femmes enceintes

et les mères allaitantes. De même 7% ont rapporté la présence d'une personne capable de réaliser un dépistage précoce de la malnutrition à l'aide d'un ruban sur le SAT.

En outre, 7 sur 9 IC interrogés dans les centres de santé indiquaient que la structure proposait des services de prise en charge de la malnutrition au moment de la collecte de données. Dans 4 des centres de santé, les IC rapportaient également la disponibilité de services de soutien à l'allaitement. Finalement, 3 des 9 centres de santé proposaient des programmes de multivitaminés. Sur le SAT de Bollé, aucun des 3 services n'était accessible selon l'IC au moment de la collecte de données.

Principaux équipements et matériels demandés

Les principaux équipements et accessoires médicaux demandés dans les centres de santé selon

ABA | BURKINA FASO
Ville de Kaya

les IC sont les seringues, les médicaments contre le paludisme, la contraception, ainsi que des sacs pour transfusion sanguine (7/9). Les lits d'hospitalisation pour les malades et les accouchements sont aussi demandés dans plus de la moitié des centres de santé (5/9), tout comme les antibiotiques.

Les autres items sont considérés comme les plus demandés dans moins de la moitié des centres de santé : médicaments anti-douleur (4/9), bandages et solution HIV (3/9), gouttes pour les yeux, anesthésiques et médicaments pour la pression artérielle (2/9), et insulines et médicaments contre les maladies cardiaques (1/9).

Selon les IC, les principaux équipements et matériels de santé demandés par les patients au sein des centres de santé couverts par l'évaluation correspondent pour la plupart aux traitements des principales pathologies (paludisme, diarrhée, fièvre). Il semble donc important de garantir l'approvisionnement de ces produits et équipements au niveau des centres de santé, en parallèle au développement d'une nouvelle offre de soin. Ces 2 axes de développement conjoints paraissent ainsi primordiaux pour assurer l'accès à des services de santé adéquats et répondant aux principaux besoins des patients, notamment pour les habitants des SAT.

33 Les outils utilisés n'ont pas été créés pour appréhender en profondeur les difficultés rencontrées par les ménages PDI en matière de protection. Néanmoins, une évaluation dédiée sur ce thème pourrait permettre de mieux comprendre les besoins des ménages suite aux potentiels traumatismes subis par une partie voire dans certains cas la totalité des membres qui ont fui des violences dans leur localité d'origine



L'évaluation territoriale a permis d'identifier 30 établissements scolaires utilisés par les ménages PDI et non déplacés de Kaya pour la scolarisation de leurs enfants. Sur ces 30 établissements, 14 sont publics (répartis sur tous les SAT et à l'extérieur de leur périmètre), 12 sont privés (situés sur les SAT de Boulgou Yarga, Zargongo et hors SAT), 3 situés sur le SAT de Bollé sont des établissements religieux hors du système publique, et un établissement de Bollé est une école franco-arabe.

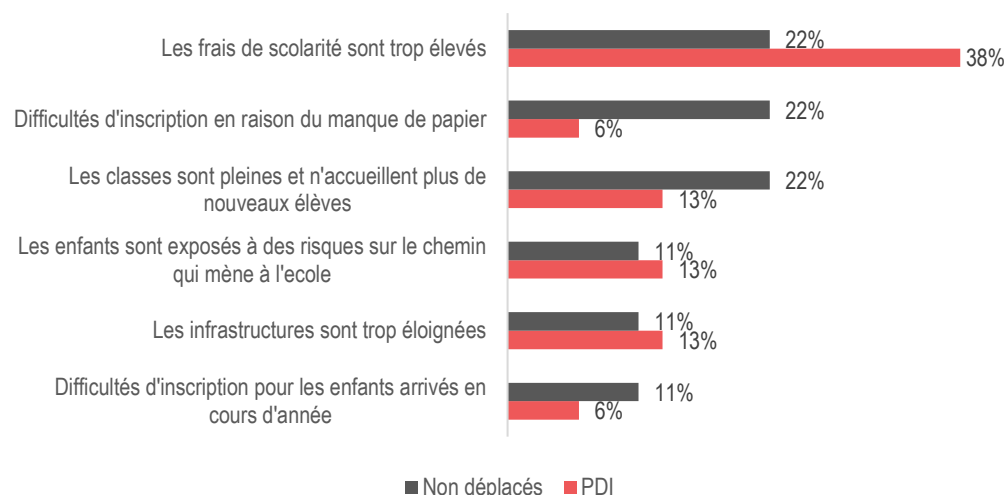
Les établissements scolaires couverts par l'évaluation appartenaient principalement au cycle secondaire (24/30) et primaire (10/30)³⁴. 7 établissements du supérieur ont aussi pu être cartographiés, et seulement 3 établissements préscolaires. Ces derniers se situaient sur les SAT de Bollé (2) et de Zargongo (1). Cela laisse supposer que la prise en charge des enfants appartenant au groupe d'âge 0-5 ans sur les SAT de Watinooma et Boulgou Yara, situés dans un autre secteur de la ville, n'est pas correctement assurée. De même, aucun établissement scolaire primaire n'a été identifié sur les SAT de Watinooma et de Boulgou Yarga lors de l'évaluation.

L'ensemble de ces établissements scolaires ont été

rapportés comme fonctionnels par les IC. Cela rejoint les données obtenues auprès des ménages. En effet, 81% des ménages PDI et 88% des ménages non déplacés ont rapporté que les membres en âge d'aller à l'école avait accès à un établissement éducatif à distance de marche au moment de la collecte de données. Bien que plus de la moitié des ménages aient rapporté une amélioration de l'accès aux services éducatifs au cours des 3 mois précédant la collecte de données dans les 2 communautés, 14% des ménages PDI et 15% des ménages non déplacés ont noté une détérioration. Le manque d'accès aux services éducatifs a ainsi été identifié comme un problème majeur par les participants du groupe de discussion de Kouim-Kouli.

La principale difficulté des ménages pour accéder à l'école était liée aux frais de scolarité trop élevés (non déplacés : 22% ; PDI : 38%)³⁵, suivie par le surpeuplement des classes qui ne pouvaient plus accueillir d'élèves supplémentaires (non déplacés : 22% ; PDI : 13%). Cette problématique a fortement été soulignée au cours des groupes de discussion. Ainsi, dans 3 groupes de discussion sur 4³⁶ les participants ont rapporté manquer de place dans les établissements pour scolariser leurs enfants en âge d'aller à l'école (sur les SAT de Kouim-Kouli, de

Graphique 11. Principale raison citée par les ménages pour expliquer les difficultés de scolarisation des membres en âge d'aller à l'école, par statut



Bollé et de Boulgou-Yarga). Dans les groupes de discussion des SAT de Kouim-Kouli, de Bollé et de Zargongo, les participants rapportaient quant à eux ne pas être en mesure de payer les 2 500 francs CFA de frais de scolarité annuels demandés par les établissements. Le coût des fournitures scolaires est aussi un obstacle à la scolarisation. Par ailleurs, il a été souligné par des participants qu'une prise en charge financière devait être effectuée par l'Action Sociale mais qu'ils n'en avaient finalement pas bénéficié. Les participants à 2 groupes de discussion ont ainsi évoqué des risques de déscolarisation voire une déscolarisation effective de certains enfants à

cause de ces contraintes. D'autres participants aux FGD ont indiqué avoir opté pour la scolarisation des enfants à l'école coranique en raison de sa gratuité.

Un quart des ménages PDI ont indiqué avoir besoin d'assistance pour scolariser les enfants en âge d'aller à l'école, alors que 43% des ménages non déplacés sont concernés. Certains ménages PDI ont rapporté que la scolarisation des enfants ne constituait pas une priorité pour le ménage ; à la lumière de la situation précaire de certains ménages PDI en termes d'accès aux biens alimentaires de base, et en termes de conditions de logement notamment,

³⁴ Réponse à choix multiple, le total des établissements peut excéder le nombre d'établissements enquêtés

³⁵ Données indicatives concernant les ménages ayant indiqué rencontrer des difficultés pour scolariser les membres en âge d'aller à l'école

³⁶ La question n'a été posée que dans 4 FGD sur 5 en raison d'un problème dans le guide de questionnaire ; il n'y a pas de données qualitatives issues des FGD au niveau du SAT de Watinooma

ces besoins sont parfois priorités sur d'autres tels que l'éducation.

De plus, les établissements doivent également faire face à une forte fréquentation, notamment suite à l'arrivée massive de PDI dans la ville de Kaya. Ainsi, dans 6 établissements scolaires, la fréquentation actuelle d'élèves est supérieure à la capacité maximale de l'établissement. La fréquentation médiane des établissements au moment de la collecte de données était de 370 élèves environ, et variait de moins de 25 élèves à près de 2 300 élèves. Les établissements publics sont les plus importantes structures d'accueil en moyenne, et celles dont la fréquentation actuelle dépasse la capacité d'accueil maximale officielle.

En outre, un certain nombre d'établissements comptent des listes d'attente (11/30). En moyenne celle-ci sont relativement courtes : une quarantaine d'élèves environ. Cela pourrait être dû d'une part au fait que les écoles acceptent des élèves au-delà de leur capacité afin de permettre à tous d'accéder à des services éducatifs. La seconde raison de ce nombre limité de personnes sur liste d'attente pourrait être liée à la non-inscription des membres du ménage en âge d'aller à l'école sur ces listes, lorsque les places ne sont pas disponibles. A noter cependant que dans

le lycée provincial de Bollé, la liste d'attente compte actuellement 200 personnes inscrites, tandis que dans le lycée privé de Kiswendsida, l'IC indiquait 100 personnes inscrites.

Pour terminer, le ratio moyen du nombre d'élèves par professeur exerçant au moment de la collecte de données dans les établissements scolaires évalués était de 33. Il est particulièrement favorable au niveau du SAT de Boulgou Yarga (9 pour 1), et particulièrement défavorable au niveau du SAT de Kouim-Kouli (51 pour 1). Dans le lycée privé ADK (secteur 6), ce ratio est le plus élevé : en moyenne un professeur pour 75 élèves.

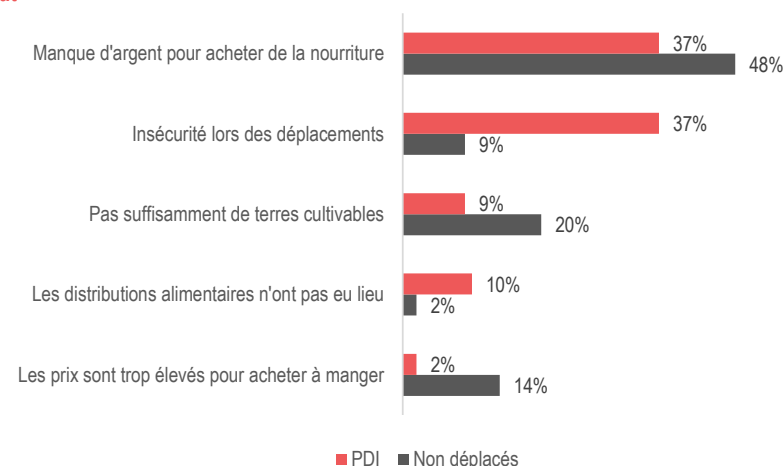


Sécurité alimentaire

Dans les SAT de la ville de Kaya, 55% des ménages non déplacés ont rapporté avoir accès à suffisamment de nourriture pour couvrir les besoins de base de leur ménage au cours des 3 mois précédant la collecte de données. Toutefois, cette proportion diminue à 18% parmi les ménages PDI. Un tiers des ménages a rapporté que l'accès à l'alimentation au cours des 3 mois précédant la collecte de données s'était amélioré, un tiers qu'il était resté stable et un tiers qu'il s'était détérioré. Les ménages PDI semblent être plus concernés par la détérioration d'accès à l'éducation que les ménages non déplacés. Par conséquent, 78% des ménages non déplacés et 98% des ménages PDI ont déclaré avoir besoin d'une assistance alimentaire.

La principale raison donnée par les ménages qui n'ont pas accès à suffisamment de nourriture pour couvrir leurs besoins³⁷ est le manque d'argent pour acheter de la nourriture (37% des PDI et 48% des non déplacés). La deuxième raison citée est l'insécurité lors des déplacements pour s'approvisionner en nourriture; cette préoccupation est particulièrement forte parmi les ménages PDI (37%). Enfin, 10% des ménages PDI ont rapporté que les distributions alimentaires dont ils dépendent n'ont pas eu lieu.

Graphique 12. Principale raison citée par les ménages pour expliquer les difficultés d'accès aux biens alimentaires, par statut



Cela pourrait indiquer qu'une partie des ménages PDI a vu son accès à l'alimentation se détériorer au cours des 3 mois précédant la collecte de données notamment à cause de la diminution de l'accès à des programmes d'assistance alimentaire.

Marchés

La ville de Kaya compte 10 marchés identifiés comme étant utilisés par les ménages PDI et non déplacés vivant sur les SAT. 2 marchés de types Yaars³⁸ se situent sur le SAT de Zargongo, et les autres marchés sont hors SAT. La majorité des marchés sont des Yaars (8/10). Les IC ont indiqué également qu'il existe un marché à bétail dans le secteur 6, ainsi

que le grand marché de Kaya situé dans le secteur 1.

La plupart des marchés sont ouverts tous les jours (7/10), un Yaars est ouvert 2 jours par semaine et le marché à bétail du secteur 6 est ouvert 3 jours par semaine. A noter toutefois qu'un marché est actuellement fermé tous les jours.

Sur le SAT de Zargongo, les 2 Yaars (Yaars de Bollé et Yaars de RN3) sont situés le long d'un axe de circulation et sont relativement petits : en moyenne 50 commerçants réguliers. A l'inverse, le grand marché de Kaya, le marché à bétail ainsi que le STMB Yaars (secteur 6) comptent 1 000 commerçants réguliers ou plus.

Les marchés sont globalement bien approvisionnés en biens alimentaires, en particulier en céréales de base de l'alimentation burkinabé (riz, maïs, pâtes). Le mil et le sorgho sont légèrement moins disponibles, mais tout de même à la vente sur respectivement 8 et 7 marchés sur les 10 couverts par l'évaluation. Par ailleurs, tous les biens alimentaires de base sont disponibles sur au moins la moitié des marchés identifiés par les IC comme étant utilisés par les ménages. Un bon approvisionnement des marchés est important dans une configuration où près de 4 ménages sur 10 ont déclaré se procurer leur nourriture sur les marchés. Les populations non déplacées sont particulièrement concernées puisque plus de la moitié des ménages ont rapporté s'alimenter principalement grâce aux produits des marchés. Des problèmes d'approvisionnement au niveau de certains produits, depuis l'installation des PDI sur les SAT ont toutefois été indiqués sur le Yaars de Kuim par l'IC enquêté.

La principale difficulté rapportée par les ménages qui se procurent les biens alimentaires sur les marchés est le prix des produits trop élevé pour la majorité des ménages (non déplacés : 90% ; PDI : 80%)³⁹. Il existe d'autres difficultés expliquant que certains ménages vivant sur le SAT peinent à se procurer en

³⁷ Données indicatives, concernant les ménages ayant indiqué ne pas être en mesure de se procurer les biens alimentaires nécessaires pour couvrir leurs besoins

³⁸ Les yaars sont des rassemblements de petits commerces situés en bord de route Données indicatives, concernant les ménages ayant indiqué ne pas être en mesure de se procurer les biens alimentaires nécessaires pour couvrir leurs besoins

³⁹ Données indicatives, concernant les ménages ayant indiqué comme principale source d'approvisionnement en biens alimentaires les marchés

Tableau 6. Nombre de marchés dans lesquels les IC ont rapporté que les articles ménagers essentiels listés sont disponibles, sur les 10 marchés utilisés par les habitants des SAT de Kaya

Articles ménagers essentiels	Nombre de marchés où l'article est disponible
Aquatabs	2
Savon	10
Détergent	6
Brosse à dent	10
Dentifrice	8
Serviettes sanitaires	8
Couches	7
Nattes	7
Moustiquaires	5
Ustensiles de cuisine	6
Vaisselle	4
Bidons / jerricans	6
Couverture	5
Clous / Visser	2
Bâches en plastique	4
Pôle de bois	2
Corde	7
Matériel de construction d'abris	6
Lampe torche / solaire	9
Batterie	8
Vêtements / chaussures d'adultes	9
Habits d'enfants	8
Articles de toilettes	6

biens alimentaires sur les marchés. En particulier, les contraintes de déplacement sont importantes, puisque 20% des ménages PDI ont rapporté comme principale difficulté le manque de transport pour se

rendre au marché. Par ailleurs, 17% des ménages non déplacés ont rapporté comme principale difficulté le manque de marché à distance de marche de leur zone d'habitation. En ce qui concerne les IC,

Tableau 7. Nombre de marchés dans lesquels les IC ont rapporté que les biens alimentaires listés sont disponibles, sur les 10 marchés utilisés par les habitants des SAT de Kaya

Biens alimentaires	Nombre de marchés où le bien alimentaire est disponible
Riz	10
Pâtes	9
Mais	9
Sucre	9
Oignons	8
Arachide et dérivés	7
Haricot (niébé)	9
Mil	8
Fruits et agrumes	10
Légumes	7
Huile de palme	5
Huiles végétales	6
Feuille de Baobab	8
Sel	8
Sorgho	7
Viande ou poisson	8
Oeufs	8
Collation (types biscuits)	7
Laits / produits laitiers	9
Soumbala	7

la majorité n'ont pas identifié de barrière majeure à l'utilisation des marchés par les populations locales (9/10). Sur le Kuim Yaars situé dans le secteur 7, l'IC a rapporté comme problèmes des risques de vols de biens ou d'argent, qui préexistaient à l'arrivée des PDI sur les SAT.

Malgré les contraintes rapportées par les ménages, la fréquentation quotidienne des marchés reste importante d'après les IC. Ainsi, dans la moitié des marchés de la ville, plus de 500 personnes s'y rendent quotidiennement, et dans 3 marchés sur 10, entre 100 et 250 personnes s'y rendent quotidiennement. Enfin les Yaars de Gando et de la gare routière sont moins fréquentés, avec en moyenne moins de 50 personnes par jour environ.

En ce qui concerne l'accès des ménages aux AME sur le marché, les produits en lien avec la construction et la réparation des abris, la vaisselle ainsi que les aquatabs sont les principaux AME indisponibles sur les marchés de la ville de Kaya (moins de la moitié des marchés) selon les IC.



Moyens de subsistance



Les activités génératrices de revenus sont essentielles pour les ménages puisqu'elles leur permettent de s'approvisionner en produits alimentaires et non alimentaires entre autres. Lorsque les AGR procurent suffisamment de revenus, l'excédent peut aussi être épargné ou réinvesti dans le développement d'autres activités par les ménages. Au cours de la collecte de données dans les SAT de la ville de Kaya, il a été demandé aux ménages si ceux-ci avaient accès à des AGR. Parmi les ménages non déplacés, les deux tiers ont indiqué y avoir eu accès. Cette proportion diminue pour atteindre 36% parmi les ménages

PDI. Cela explique que 49% des ménages PDI rapportaient un besoin en assistance pour le soutien et le développement d'AGR. Par ailleurs, au niveau du SAT de Kouim-Kouli, les participants au groupe de discussion ont rapporté un manque d'AGR pour les hommes comme pour les femmes.

La principale AGR réalisée par les ménages ayant accès à des AGR sur les SAT est le petit commerce (50% des non déplacés et 42% des PDI), tandis que 17% des ménages PDI et 22% des ménages non déplacés ont rapporté travailler

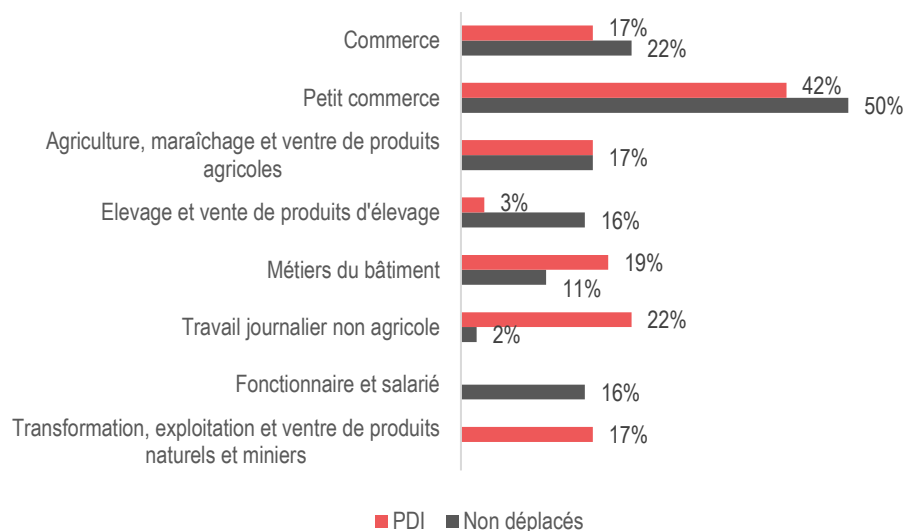
dans le commerce^{40,41}. Enfin, 17% des ménages des 2 communautés pratiquent l'agriculture, le maraîchage et la vente de produits agricoles.

Parmi les ménages PDI, 22% ont rapporté dépendre d'un travail journalier non agricole. Enfin, 17% des ménages PDI ont indiqué vivre de la transformation, de l'exploitation et de la vente de produits miniers et naturels. Les nombreux sites d'orpaillage existants à proximité de la ville de Kaya sont notamment des lieux d'activité pour de nombreux hommes déplacés, qui laissent leur famille sur les SAT et partent travailler sur place, selon les participants aux groupes de discussion.

Près de 80% de la population du Burkina Faso vit d'activités liées aux secteurs agricole et silvopastoral selon le plan national de développement économique et social (2016-2020)⁴². Par conséquent, les tendances observées parmi les ménages divergent des observations nationales. La faible proportion de ménages vivant de l'agriculture, du maraîchage et de la vente de produits agricoles, ainsi que de l'élevage et de la vente de produits d'élevage peut s'expliquer d'une part par la population d'intérêt, qui réside dans un centre urbain. D'autre part, le peu

de terres disponibles au niveau des SAT ou à proximité de ceux-ci suite à l'arrivée massive de PDI depuis le début de la crise de déplacement contraint les ménages qui vivaient habituellement de ces AGR à s'orienter vers d'autres sources de revenus. En effet, 6 ménages non déplacés sur 10 ont rapporté ne pas avoir accès à des terres cultivables au niveau des SAT au moment de la collecte de données. Cette proportion atteint 97% parmi les ménages PDI. Dans le groupe de discussion du SAT de Kouim-Kouli, les participants ont également indiqué l'absence de terres cultivables sur les SAT. Ils ont précisé que des espaces de jardinage existaient par endroits, mais que ceux-ci appartenaient à des ménages non déplacés ; ils n'étaient donc pas accessibles aux PDI.

Graphique 13. Principale AGR rapportées par les ménages indiquant avoir accès à des AGR au moment de la collecte de données, par statut



40 Pour toute cette section, les données sont indicatives, et concernent les ménages ayant rapporté avoir accès à une AGR au moment de la collecte de données

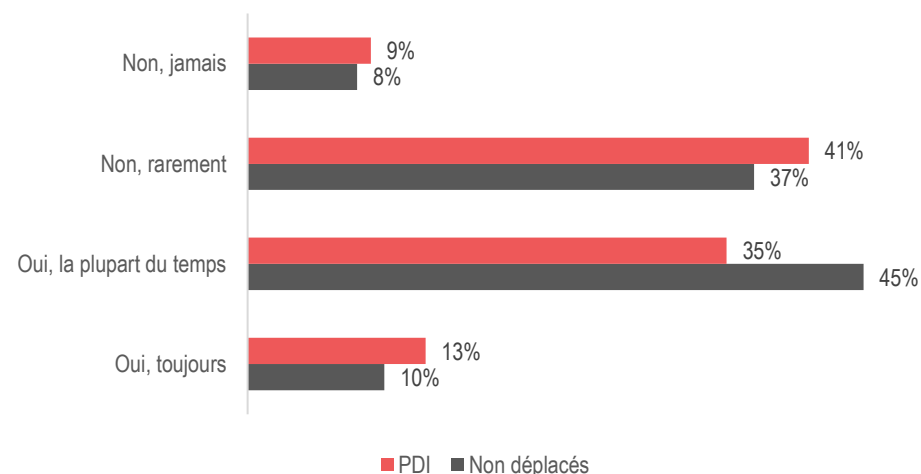
41 Réponse à choix multiple, le total des pourcentages peut être supérieur à 100%

42 Conseil national de la statistique, Plan national de développement économique et social (2016-2020), 2016

Dans les SAT de la ville de Kaya, les principales sources d'information des ménages sont les autorités locales et les fonctionnaires publiques (non déplacés : 39% ; PDI : 21%) ainsi que le réseau de proches (familles et amis), pour 27% des ménages non déplacés et 22% des ménages PDI. Ces derniers se reposent aussi sur les chefs coutumiers et les leaders communautaires, dans près de 2 ménages sur 10.

Par ailleurs, la radio est de loin le principal canal d'information utilisé par les ménages pour obtenir de l'information (non déplacés : 51% ; PDI : 67%). Les échanges en personne sont privilégiés par 19% des ménages PDI, tandis que la télévision est le principal canal d'information de 20% des ménages non déplacés. Les ménages non déplacés disposent probablement de plus d'installation et d'un meilleur accès à l'électricité, expliquant cette tendance. En ce qui concerne le sentiment des ménages installés sur les SAT de Kaya d'avoir accès ou non à suffisamment d'information sur les décisions prises au niveau des SAT, en particulier en ce qui concerne les infrastructures et les services sociocommunautaires, les résultats sont très partagés (voir graphique 8). Environ 4 ménages sur 10 dans les 2 communautés ont indiqué être rarement satisfaits de leur niveau d'information quant au processus décisionnel sur leur

Graphique 14. Sentiment des ménages d'être suffisamment informés sur les décisions prises au niveau de leur SAT d'installation, par statut



SAT d'installation. En revanche, 45% des ménages non déplacés et 35% des ménages PDI ont rapporté avoir le sentiment d'être suffisamment informés la plupart du temps, et 10% des non déplacés et 13% des PDI toujours. Les ménages non déplacés répondants semblent être légèrement plus satisfaits de leur niveau d'information que les ménages PDI. Leur intégration de longue date dans le tissu urbain et les dynamiques locales pourraient expliquer en partie cette tendance. Enfin, les ménages vivant dans le SAT de Boulgou Yarga ont rapporté un sentiment de ne pas être suffisamment informés bien supérieur aux ménages vivant dans les autres SAT.



Protection

En milieu urbain, la forte densité de population et l'arrivée massive de personnes déplacées sur les SAT pourraient contribuer à accentuer les risques de protection existants pour les personnes qui y vivent. Néanmoins, 88% des ménages PDI et 86% des ménages non déplacés sur les SAT de la ville de Kaya ont indiqué se sentir en sécurité sur leur lieu d'installation⁴³. Par ailleurs, 86% des ménages PDI et 67% des ménages non déplacés ont rapporté que leur sentiment de sécurité sur le SAT s'est amélioré au cours des 3 mois précédant la collecte de données, et 31% des ménages non déplacés ont déclaré qu'il est resté inchangé⁴⁴. La durée de l'installation et l'absence d'incidents majeurs sur les SAT pourraient expliquer cette augmentation du sentiment de sécurité parmi une communauté PDI spécifiquement qui a été contrainte de se déplacer majoritairement à cause d'incidents sécuritaires survenus.

Toutefois, des incidents sécuritaires ont été à déplorer sur les SAT, puisqu'un quart environ des ménages dans les 2 communautés ont déclaré que des abris ont été cambriolés ou pillés. Dans 5% des cas parmi les ménages PDI et 16% parmi les

ménages non déplacés, on indiquait qu'il s'agissait indifféremment de maisons de PDI ou de non déplacés. 16% des ménages PDI indiquaient qu'il s'agissait spécifiquement des abris des PDI. Par ailleurs, le SAT de Bollé semble être particulièrement concerné par ce problème, avec 40% des ménages rapportant un incident de ce type⁴⁵.

Par ailleurs, il a été demandé aux ménages quelle était leur principale préoccupation en matière de protection, désagrégée par groupe d'âge et de sexe. Il apparaît que dans 2 tiers des cas les ménages des deux communautés ont rapporté que leurs membres n'avaient aucune préoccupation en matière de protection. Cette proportion élevée pourrait être due d'une part à un manque de compréhension des ménages enquêtés de ce qu'est une problématique de protection. D'autre part certains enquêtés pourraient être mal à l'aise face à ce sujet et préférer éluder la question. Enfin l'amélioration sécuritaire comparée aux localités d'origine pourrait expliquer cette proportion parmi les ménages PDI.

Les PDI semblent être plus enclins à des inquiétudes vis-à-vis de leur protection que les non déplacés, dont au moins 75% des ménages n'ont rapporté aucune préoccupation de protection pour chaque

groupe d'âge et de sexe. La principale inquiétude pour les femmes PDI et non déplacés sont les violences par un groupe armé (respectivement 8% et 10% des ménages). Pour les garçons, les filles et les hommes non déplacés, la principale inquiétude est liée aux enlèvements (respectivement 14%, 7% et 10% des ménages). Pour la communauté PDI, alors que la crainte d'enlèvement est aussi la principale préoccupation pour les hommes et les garçons (14% et 18%), les filles ont été rapportées comme plus inquiètes des risques de séparations familiales (11%)³⁷.

Cohésion sociale

Les relations entre les communautés PDI et non déplacées sur les SAT de Kaya sont globalement bonnes. Lors des groupes de discussion, l'ensemble des participants ont souligné avoir été aidés par la communauté non déplacée lors de leur installation sur le SAT. En particulier sur le SAT de Bollé, les participants ont souligné que l'entraide perdurait encore aujourd'hui. De même, plus de 9 ménages des deux communautés sur 10 ont rapporté que les relations entre elles sont bonnes, avec une collaboration positive. Les moins de 5% de ménages restants dans les 2 communautés ont indiqué que

les relations sont neutres, avec aucune information particulière à signaler. Enfin, la perception est encore meilleure parmi les ménages PDI, qui ont indiqué que les relations sont bonnes dans 99% des cas. Lors du groupe de discussion de Watinooma, les participants PDI ont toutefois souligné que l'assistance humanitaire avait été à l'origine de tensions dans le SAT, car tous n'en bénéficiaient pas alors qu'ils étaient aussi dans le besoin.

Du fait de cette bonne entente, il apparaît des échanges des groupes de discussion que peu voire pas de conflits ont eu lieu sur les SAT. Toutefois, il existe un mécanisme de règlement des conflits satisfaisant au niveau de tous les SAT : les gens se tournent vers les anciens et les sages de la communauté. Ceux-ci rassemblent les protagonistes et privilégient le dialogue, la recherche de compromis et le pardon afin de régler pacifiquement le conflit. Sur le SAT de Zargongo, il existe aussi un comité de résolution de conflits paritaires constitué de 10 membres, qui se rassemblent en cas de différends. Enfin, à Kouim-Kouli, les participants aux groupes de discussion indiquaient également faire appel au chef de quartier si nécessaire.

⁴³ Données indicatives en raison d'un problème de questionnaire lors du premier jour de collecte de données

⁴⁴ Ibidem

⁴⁵ Ibidem

La crise de déplacement qui a débuté en janvier 2019 est désormais une priorité pour les acteurs programmatiques locaux (autorités locales, OSC, acteurs humanitaires, mais aussi acteurs de développement, services techniques, partenaires financiers, ou encore entreprises privées). Ainsi, les activités de ces entités ont été réorientées, jusqu'à 90% des activités dans le cas des OSC selon les IC, afin de répondre à l'émergence de nouveaux besoins dans la ville, liée à l'augmentation soudaine de la population urbaine.

Autorités locales

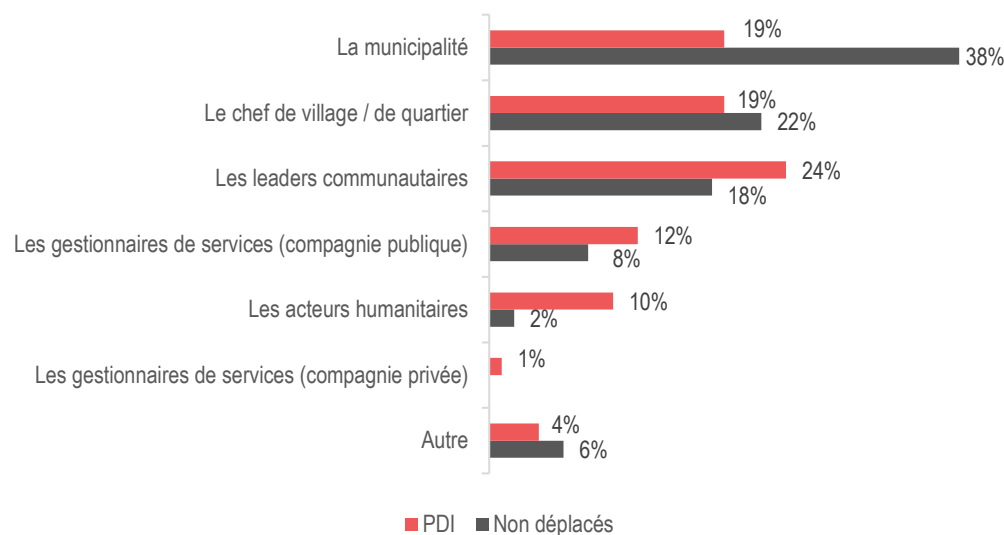
Les autorités locales ont un rôle clé dans la crise de déplacement de la ville de Kaya. L'action sociale est notamment un acteur majeur de la réponse à l'échelle locale, à travers l'enregistrement des déplacés nouvellement arrivés sur les SAT. D'une part, les autorités locales, dont l'action sociale, sont les acteurs de l'accueil des PDI sur les SAT de la ville, et de la sensibilisation des populations non déplacées lors de nouvelles installations. D'autre part, l'action sociale coordonne la réponse des

acteurs présents sur le terrain. Pour ce faire, les autorités locales s'appuient sur le plan communal de développement (rubrique catastrophe). Cependant, le développement d'un cadre de concertation entre tous les acteurs est nécessaire selon l'IC interrogé pour véritablement assurer la mise en place d'une réponse intégrée et coordonnée. En effet le plan communal de développement n'a pas été conçu pour répondre à un phénomène de l'ampleur de la crise de déplacement actuelle ; la rubrique catastrophe reste limitée dans son adéquation de réponse avec la crise.

Société civile

Les membres interrogés des organisations de la société civile de la ville de Kaya ont rapporté avoir un rôle programmatique au sein de la réponse, via la mise en œuvre d'assistance multisectorielle pour les PDI, mais aussi auprès des populations non déplacées. Les OSC s'efforcent également de partager et de diffuser l'information dont elles disposent auprès des autres acteurs de terrain selon ces IC. Cette diffusion d'informations s'opère notamment au niveau des Clusters humanitaires sectoriels et via la Direction de la planification.

Graphique 15. Principal interlocuteur des ménages en cas de plainte concernant les infrastructures sociocommunautaires de base, par statut



Défis évoqués

Les autorités locales sont confrontées à des défis de mise en œuvre de l'assistance, notamment à cause du nombre important de PDI installées récemment dans la ville de Kaya, selon l'IC interrogé. Un nombre important de PDI se serait ainsi plaint auprès des autorités locales ou au sein des SAT du mauvais fonctionnement de l'assistance, spécifiquement lors de la sélection des bénéficiaires et des procédures de distributions. Par ailleurs, le manque de coordination entre les acteurs mettant en œuvre une assistance humanitaire a été identifié par l'IC comme un défi majeur pour la réponse à la crise dans la ville de Kaya.

Défis évoqués

La soudaineté de la crise a laissé peu de temps aux OSC pour organiser une réponse. Les acteurs de la société civile sont principalement limités dans leur réponse en raison d'un manque de budget, selon les IC interrogés. Par ailleurs, une partie importante des financements (jusqu'à un quart) a été mobilisée par les mesures de lutte contre la propagation du COVID-19, au sein des réponses initialement prévues. L'ampleur de celles-ci a donc été réduite, faute de budget supplémentaire alloué.

En outre, les IC interrogés ont souligné que la réponse



humanitaire avait induit un abandon des activités de développement habituellement mises en place par les OSC (agro-foresterie, agroécologie, plans de récupération des sols, projets de gouvernance locale). La captation des financements par l'aide humanitaire pourrait ainsi s'inscrire en marge d'une approche visant au développement du nexus humanitaire-développement. Ce phénomène de captation partiel des fonds pqr les projets humanitaires, contraint par la disponibilité de financements, pourrait contribuer à fragiliser sur le moyen-long terme les populations qui bénéficiaient habituellement de ces programmes de développement.

Perception des ménages

La majorité des ménages ont rapporté avoir le sentiment de n'avoir aucune influence sur le processus décisionnel en ce qui concerne les infrastructures sociocommunautaires de base au sein de leur SAT d'installation (55%). Par ailleurs, 20% ont le sentiment de ne pas avoir la capacité d'influencer ce processus, bien qu'ils aient été consultés. Les tendances sont relativement similaires entre les ménages non déplacés et PDI. A noter que deux tiers des ménages interrogés sur le SAT de Kouim-Kouli ont indiqué n'avoir aucune influence⁴⁷.

Les principaux acteurs impliqués dans la prise de décision au niveau des SAT selon les ménages sont la municipalité et les conseillers municipaux (non déplacés : 49% ; PDI : 31%), les leaders communautaires (non déplacés : 24% ; PDI : 23%) et les chefs de village/quartier (17% dans les 2 communautés). Les acteurs humanitaires sont également des acteurs clés pour 24% des ménages PDI. Il faut également souligner que 16% des ménages PDI ont déclaré ne pas être au courant des acteurs prenant part au processus décisionnel dans leur SAT d'installation. Ce pourcentage non négligeable laisse supposer que le niveau de compréhension des dynamiques locales par les PDI reste limité malgré une installation sur les SAT de plusieurs mois.

Les ménages ont également été interrogés sur l'interlocuteur principal vers qui ils se tourneraient en cas de plainte concernant une infrastructure sociocommunautaire de base située sur le SAT. Pour 38% des ménages non déplacés, la municipalité est le premier acteur à contacter. Viennent ensuite les chefs de villages / quartier et les leaders communautaires (respectivement 22% et 18% des ménages non déplacés). Les populations PDI quant à elles vont particulièrement avoir tendance à se

tourner vers les leaders communautaires (24% des ménages). Les acteurs humanitaires sont également des relais de plainte pour 10% des ménages PDI. Enfin, les ménages des 2 communautés ont déclaré parfois échanger directement avec les voisins ou se plaindre auprès de la gendarmerie.

47 Données indicatives

Seuls 4% des ménages ont déclaré ne pas avoir besoin d'assistance, tous types confondus. Sur le SAT de Kouim-Kouli, l'ensemble des ménages a déclaré avoir besoin d'une assistance. Par ailleurs, les participants au groupe de discussion sur ce SAT rapportaient que l'accès à l'assistance des PDI sur ce SAT s'est dégradé depuis leur installation il y a 10 mois environ.

Dans l'ensemble des SAT de la ville de Kaya des ménages ont rapporté avoir bénéficié d'une assistance humanitaire au cours des 3 mois précédant la collecte de données. Les différences sont cependant très marquées entre les communautés non déplacées et PDI. Ainsi, 6% des ménages non déplacés ont pu bénéficier d'une assistance au cours des 3 mois précédant la collecte de données, contre 48% des ménages PDI. Etant donné la forte pression sur l'accès aux services sociocommunautaires de base du fait de l'arrivée massive de PDI sur les SAT, la programmation d'une assistance à destination des ménages non déplacés comme des ménages PDI pourrait contribuer à améliorer les conditions de vie globales sur les SAT et dans la ville.

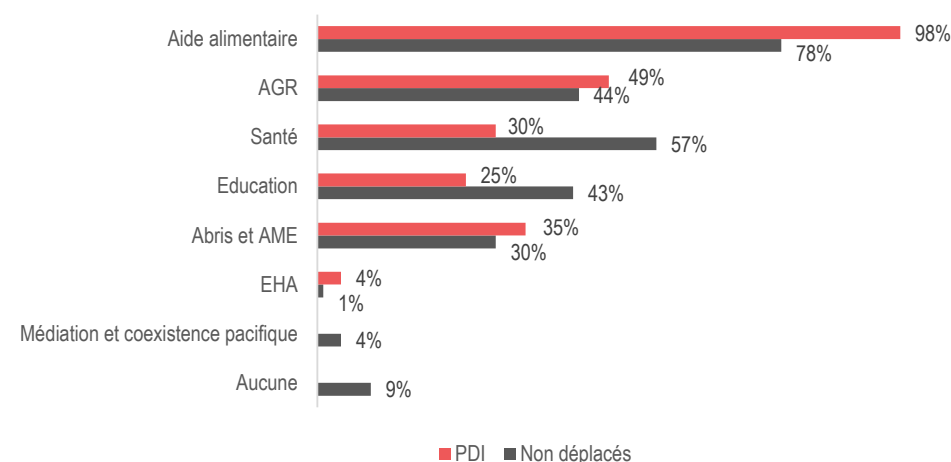
Au moins 2 tiers des ménages assistés ont reçu une assistance en nature et réparation d'abris parmi les 2 communautés. Ensuite, 53% des ménages PDI assistés au cours des 3 mois précédant la collecte de données ont reçu une assistance sous

forme de transfert monétaire. Quant aux formations professionnelles ce type d'assistance a été reçu au cours de la même période par 17% des ménages PDI assistés sur les SAT⁴⁸.

Le principal type d'assistance reçue au cours des 3 mois précédant la collecte de données par les ménages PDI est une aide alimentaire (87%). En outre 17% des ménages PDI ont pu bénéficier de soutien au développement d'AGR, en particulier au niveau des SAT de Bollé, de Kouim-Kouli et de Watinooma. Par ailleurs, plus d'un ménage PDI sur dix assisté a bénéficié d'une assistance en santé et en éducation.

Des activités d'assistance ont effectivement été mises en place au niveau des SAT, notamment par les acteurs humanitaires entre juin et septembre 2020⁴⁹. Ainsi, des programmes de protection de l'enfance et de lutte contre les violences basées sur le genre sont en cours dans les 5 SAT. Un programme de nutrition et de distribution de médicaments pour le paludisme aux enfants âgés de 0 à 5 ans a également été mis en place sur le SAT de Kouim-Kouli par la Croix-Rouge. Par ailleurs, une assistance en abris importante a permis à environ 130 ménages répartis sur les 5 SAT de recevoir des RHU, tandis que sur les SAT de Kouim-Kouli, de Zargongo et de Bollé, des kits AME ont pu être distribués à environ 330 ménages. Enfin, le développement d'infrastructures d'eau et de

Graphique 16. Types d'assistance humanitaire dont les ménages ont rapporté avoir besoin en priorité, par statut⁵⁰



latrines a été un axe d'intervention pour les acteurs en EHA. A ces programmes mis en place par les ONG et organisations internationales humanitaires viennent s'ajouter les initiatives de la société civile et les actions des autorités locales évoquées précédemment.

Globalement, les ménages assistés au cours des 3 mois précédant la collecte de données sont satisfaits de l'assistance reçue. En effet, plus des 3 quarts des ménages (non déplacés : 83% ; PDI : 77%) ont déclaré être plutôt satisfaits ou très satisfaits. En revanche, 6% des ménages PDI se sont déclarés très insatisfaits de l'assistance reçue. La principale raison donnée par ces ménages PDI (1/3) pour expliquer ce mécontentement est le fait que l'assistance ne vise pas les personnes les plus vulnérables. Cette

tendance est ressortie lors du groupe de discussion sur le SAT de Kouim-Kouli, où les participants ont rapporté que la disponibilité d'assistance pour une partie des ménages uniquement contribuait à créer des tensions entre les habitants du SAT.

Un quart des ménages PDI insatisfaits ont rapporté comme principale raison de l'insatisfaction que l'assistance est irrégulière et de trop courte durée pour répondre à leurs besoins. Enfin, près de 2 ménages PDI insatisfaits sur 10 ont indiqué que l'assistance n'est pas en quantité suffisante, ou encore que le type d'assistance fournie n'est pas appropriée aux besoins des ménages. Ainsi, durant le groupe de discussion sur le SAT de Kouim-Kouli, les participants PDI ont rapporté que l'action sociale peinait à répondre seule aux besoins des ménages.

Conclusion



L'évaluation territoriale réalisée dans les SAT de la ville de Kaya a permis d'obtenir des informations sur les besoins prioritaires des ménages et les défis auxquels sont confrontés les acteurs locaux.

La majorité des ménages PDI se sont installés sur les SAT de Kaya il y a 6 mois ou plus. Les installations relativement durables des ménages déplacés sur les SAT, et l'absence de projet de retour imminent vers les localités d'origine en raison de l'insécurité suggère l'importance d'une réponse intégrée au nexus humanitaire-développement. Les besoins humanitaires sont particulièrement présents en matière d'accès à l'alimentation. En complément, la reprise d'activités de développement, notamment de soutien aux AGR, ralenties face à l'ampleur de la crise, semble un élément clé selon les OSC pour éviter la déstabilisation durable des dynamiques préexistantes dans la ville de Kaya. En outre, la pression démographique au niveau des SAT suite aux arrivées massives de PDI a résulté en une importante expansion urbaine, additionnée à un surpeuplement des logements, selon les analyses satellitaires et les enquêtes réalisées. Les besoins de mise en place de solutions de logement durable, garantissant d'une part un accès à des titres de propriété aux ménages

nouvellement installés sur les SAT et d'autre part le respect des parcelles des communautés non déplacées, ont été rapportés comme prioritaires.

Les communautés non déplacées et PDI se côtoient sur des lieux de vie à typologie mixte, séparés entre zones loties et non loties. Les 2 types d'allotissement ne sont pas identiquement intégrés, avec un accès plus restreint aux services et infrastructures sociocommunautaires de base dans les zones non loties. De manière globale, les ménages ont déclaré que leurs situations en termes d'accès aux infrastructures et aux services de base s'étaient améliorées au cours des 3 mois précédant la collecte de données. Toutefois, la pression au niveau des infrastructures et services reste importante, notamment sur les points d'eau, les latrines et les établissements scolaires.

Ainsi, bien que la vaste majorité des personnes en âge d'aller à l'école disposent d'un établissement scolaire à distance de marche, les ménages ont rapporté plusieurs barrières pour accéder aux services éducatifs, notamment les coûts liés à l'éducation, la sureffectif des écoles, les difficultés à l'inscription ou encore la distance et les dangers sur la route. Par ailleurs, les participants aux groupes de discussion au niveau des SAT ont identifié l'accès

à l'éducation comme un problème majeur pour leur communauté.

De même, les fortes fréquentations des points d'eau contraignent la vie des ménages sur les SAT. Les participants aux groupes de discussion ont rapporté des temps d'attente excédant 4 heures au niveau de certains points d'eau en saison sèche, tandis que plus de la moitié des ménages PDI doivent attendre plus d'une demi-heure au point d'eau pour remplir leurs récipients.

Kaya figure parmi les 5 plus grands centres urbains du Burkina Faso, et à ce titre, les échanges commerciaux y sont importants. L'accès des ménages à des produits alimentaires et non alimentaires variés sur les marchés et les Yaars de la ville est assuré par ce dynamisme. Les moyens financiers limités des ménages et les fluctuations des prix de certains produits sont les principales entraves à leur approvisionnement.

Enfin, des services de santé variés sont disponibles, directement implantés au sein des SAT (notamment des CSPS mis en place par des ONG) ou au sein des hôpitaux et cliniques de la ville. Le maillage important des centres de santé dans la ville de Kaya permet à la quasi-totalité des ménages d'accéder

à des soins de santé adéquats lorsque cela est nécessaire. L'importance des cas de paludisme, de diarrhée, et de conjonctivite est à considérer pour la mise en œuvre de programmes de santé dans la ville, tout comme les difficultés de suivi des vaccinations causées par les nombreux déplacements de population.

Le développement d'évaluations portant sur les flux de déplacés et sur la situation spécifique des ménages dirigés par une femme pourrait contribuer à une appréhension plus fine des conditions de vie sur les SAT de Kaya. De même la mise en place d'outils de suivi des expériences des utilisateurs des infrastructures pourrait constituer un socle intéressant pour approfondir la présente évaluation.

